

CHELLES  
2018

# LE LIVRE d'Or

...



*Les Chellois et leurs hôtes*



# Les Chellois et leurs hôtes

*Chère Madame, Cher Monsieur,*

Vous vous apprêtez à découvrir un ouvrage exceptionnel sur l'Histoire de Chelles. Depuis des siècles, Chelles accueille des personnages illustres qui ont fait l'Histoire et la France. Ce livre d'or retrace leur passage ou leur vie dans notre ville.

Cet ouvrage est le fruit du travail méticuleux, obstiné et fondamental mené par son auteur, Christian Gamblin, accompagné de la bienveillante participation d'Annick et Étienne Desthuilliers, mémoires vivantes de notre ville. Membres et piliers de notre Société archéologique et historique de Chelles, ils nous font partager leur passion, leur engagement sans faille et leur opiniâtreté à faire vivre notre Histoire.

Permettez-moi, en notre nom à tous, de leur adresser notre reconnaissance et notre gratitude pour leur action indispensable.

De Clovis au Général de Gaulle en passant par Victor Hugo, ce texte, rédigé à la première personne, nous plonge dans un univers qui nous transporte à travers le temps, à Chelles. Il nous fait aussi découvrir à travers leurs yeux, qui nous sommes, d'où nous venons, et nous offre par là-même les clés pour préparer notre avenir.

Je suis particulièrement fier de ce travail et j'ai la conviction qu'il éclairera toutes les générations de Chellois.

Je vous souhaite une bonne et riche lecture.

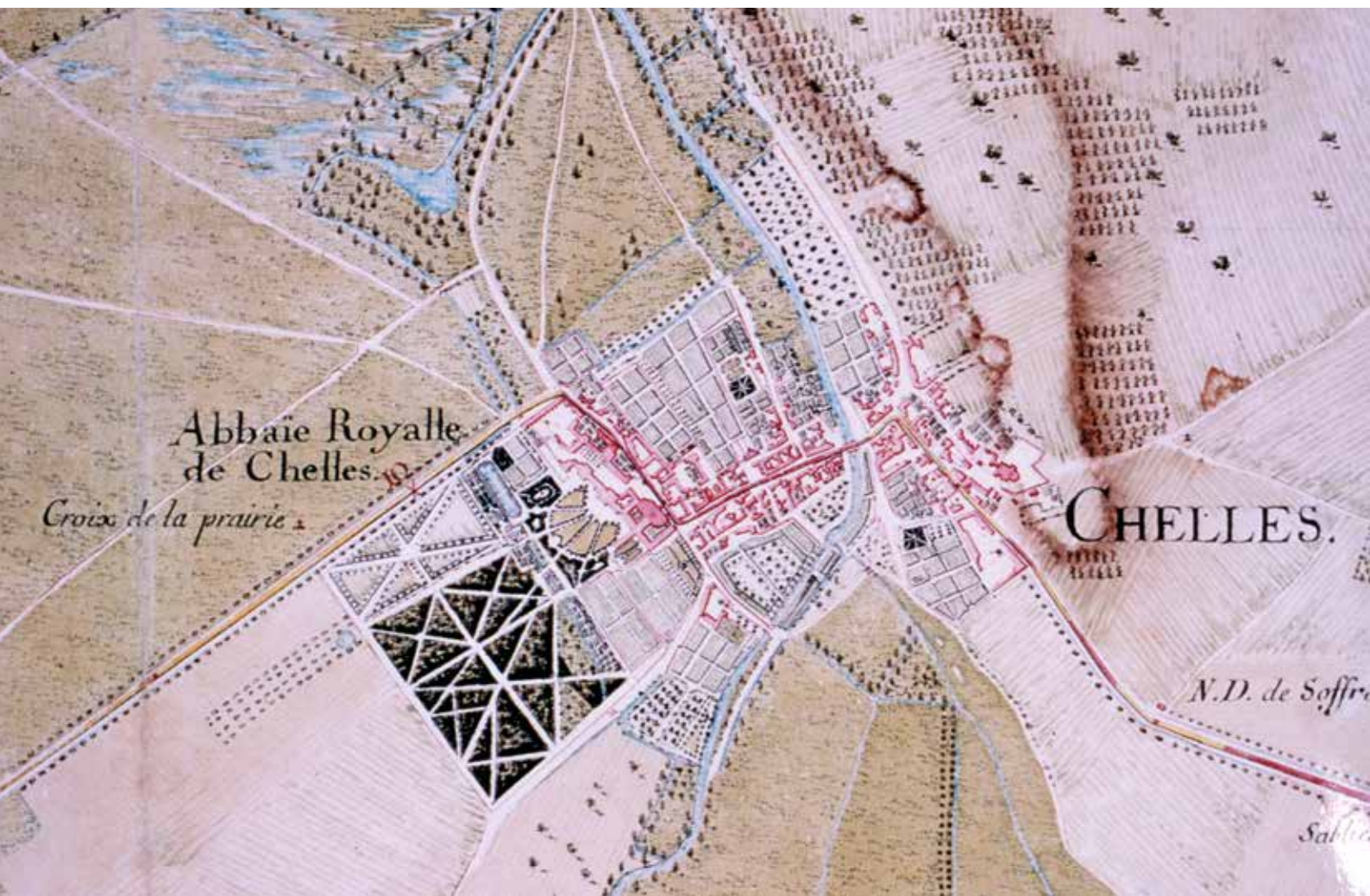


**Brice Rabaste,**  
Votre Maire

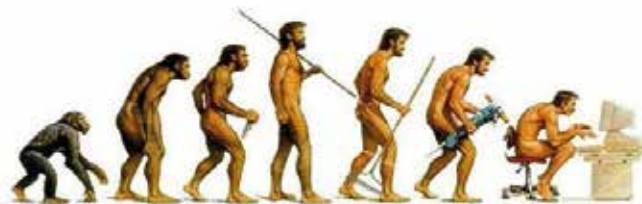


# Les Chellois et leurs hôtes

<b>Le Chelléen</b>	06
<b>Clovis</b>	10
<b>Clotilde</b>	16
<b>Chilpéric</b>	20
<b>Bathilde</b>	24
<b>Thierry IV dit de Chelles</b>	28
<b>Charlemagne</b>	30
<b>Charles II le Chauve</b>	34
<b>Louis VI le Gros</b>	38
<b>Maître Jehan de Chelles</b>	42
<b>Jeanne d'Arc</b>	46
<b>Jacqueline Amignon</b>	50
<b>Henri IV</b>	54
<b>Madame de Sévigné</b>	58
<b>Louise-Adélaïde d'Orléans</b>	62
<b>Élisabeth Marie Françoise Antoine</b>	68
<b>De Thuillier ou Desthuilliers</b>	72
<b>Victor Hugo</b>	76
<b>Abbé Clément Torchet</b>	82
<b>Maréchal de Mac-Mahon</b>	86
<b>Guy-Pierre Fauconnet</b>	90
<b>Albert Nast</b>	94
<b>Émile Fouchard</b>	98
<b>Général de Gaulle</b>	102
<b>Charles et Jacques Schlosser</b>	106
<b>Hervé Bazin</b>	110
<b>Armand Lanoux</b>	114
<b>Bernard Clavel</b>	118



Plan de Chelles vers 1740.  
(Arch. Nat. F14 10160 n° 36).



-300 000

## Le Chelléen

• • •

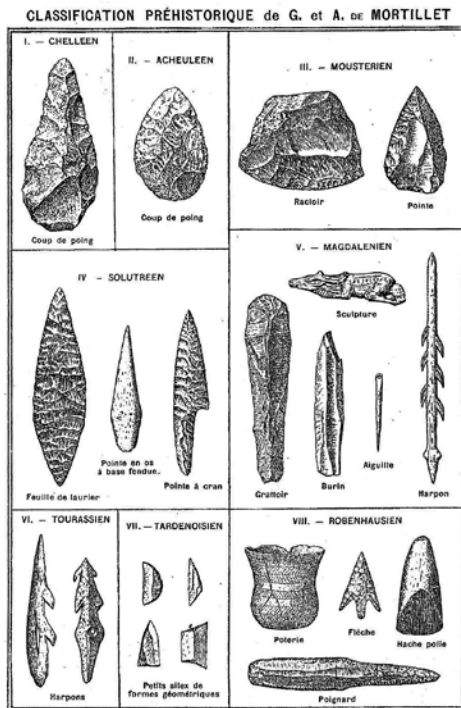
Pour vous, ma signature sera un silex taillé en forme d'amande\*.  
On prétend que je ne sais pas écrire, c'est possible, bien que je m'évertue à vous prouver le contraire ! Mais qui pourra m'accuser de n'avoir pas su ni voulu m'exprimer autrement que par la parole ou par l'écrit ?

Mon « père » Gabriel de Mortillet m'a bien reconnu, lui, en tant qu'être humain, avant que certains me qualifient de singe nu\*\*, sous prétexte que ma pilosité paraissait moins développée que chez mes ancêtres les hominidés. Cela dit, je ne renie pas mes cousins les singes.





Gabriel de Mortillet dans les carrières de Chelles





Au sujet de monsieur de Mortillet, mon principal défenseur, j'ouvre ici une parenthèse, car c'est lui qui parla de moi pour la première fois en 1886. Il expliqua ainsi la nécessité de créer le terme « chelléen » : il avait d'abord songé au site de Saint-Acheul, dans la Somme, mais, selon lui, ce site ne représentait plus le gisement type. Il a donc choisi celui de Chelles, en Seine-et-Marne.

L'instrument caractéristique de l'ère quaternaire, le « coup de poing » chelléen, s'y trouve associé à la présence d'une faune dont fait partie l'*Elephas antiquus*. Pas moins d'une vingtaine de molaires de cet animal ont été recueillies dans la ballastière de Chelles par les archéologues Leroy et Ameghino. Vous n'ignorez pas que c'est la Compagnie des chemins de fer de l'Est qui exploitait le ballast et que cette exploitation a permis la découverte, non seulement des restes d'animaux anciens, mais aussi de mes outils en silex, dont quelques chercheurs voudraient faire des haches en les emmanchant. Ce n'est pas précisément à cet usage que je les destinais, mais, après tout, pourquoi pas ? A mon avis, la confusion vient de ce que la pierre polie n'a pas tardé à remplacer la pierre taillée et qu'elle s'est transformée en hache plus aisément que mon fameux « coup de poing ».

Je referme la parenthèse d'autant plus volontiers que mon instrument fétiche n'est plus appelé « chelléen » mais « acheuléen » depuis que l'abbé Breuil, éminent préhistorien, s'en est mêlé, s'emmêlant surtout les pinceaux après avoir substitué le terme « abbevillien » à celui de « chelléen ». D'autres préhistoriens l'ont désavoué et ont souhaité maintenir par conséquent les termes « chelléen » et « acheuléen »... pour, finalement, ne retenir que le second.

De telles subtilités, je l'avoue, me passent au-dessus de la tête, et vous ne m'en voudrez pas de préférer aux caprices de mes détracteurs le soutien amical des professeurs Arambourg et Coppens, sans oublier l'excellent ami André Clément qui, à l'instar de Marie-Henriette Alimen, autre préhistorienne distinguée, m'a consacré un début d'hagiographie dans le bulletin du GASM (Groupement archéologique de Seine-et-Marne) dont la livraison correspondant à l'année 1967 a été publiée en 1969.

Certes, j'exagère quand je vous parle d'hagiographie : on m'a si peu habitué aux compliments que j'apprécie les éloges d'où qu'ils viennent !

Mes congénères et moi-même, nous nous sommes installés sur les bords de la Marne il y a environ 300 000 ans. « S'installer » est un bien grand mot. Nous sommes tous nomades, nous suivons le gibier qui abonde dans cette région, sinon nous vivons de pêche et de cueillette. Plus tard, nous deviendrons sédentaires, et nous nous adonnerons à la culture et à l'élevage.

Pour en revenir aux origines de l'humanité, écoutons Yves Coppens :

*« La paléontologie nous a appris que l'Homme était apparu au moment d'une transformation du climat, en l'occurrence un assèchement, et peut-être bien à cause de cet assèchement. Doté d'un cerveau deux fois plus gros que celui de l'australopithèque, d'une denture adaptée à la consommation d'une nourriture aussi bien carnée que végétarienne, ce premier homme s'est trouvé doublement armé dans un milieu où il était beaucoup plus vulnérable que son ancêtre immédiat. »\*\*\**

\* Un biface, vous diront les spécialistes.

\*\* \* Rappelez-vous le livre de Desmond Morris qui porte précisément ce titre, *Le Singe nu*.

\*\*\* Extrait de *Préambules, les premiers pas de l'homme*, publié chez Odile Jacob en 1988.

AUX  
ORIGINES  
DE  
L'HUMANITÉ



Clovis I<sup>er</sup> Roi des Francs.

481

## Clovis I<sup>er</sup>

• • •

« Il était une fois Clovis I<sup>er</sup>, roi des Francs, marié à Clotilde, une princesse très pieuse. »

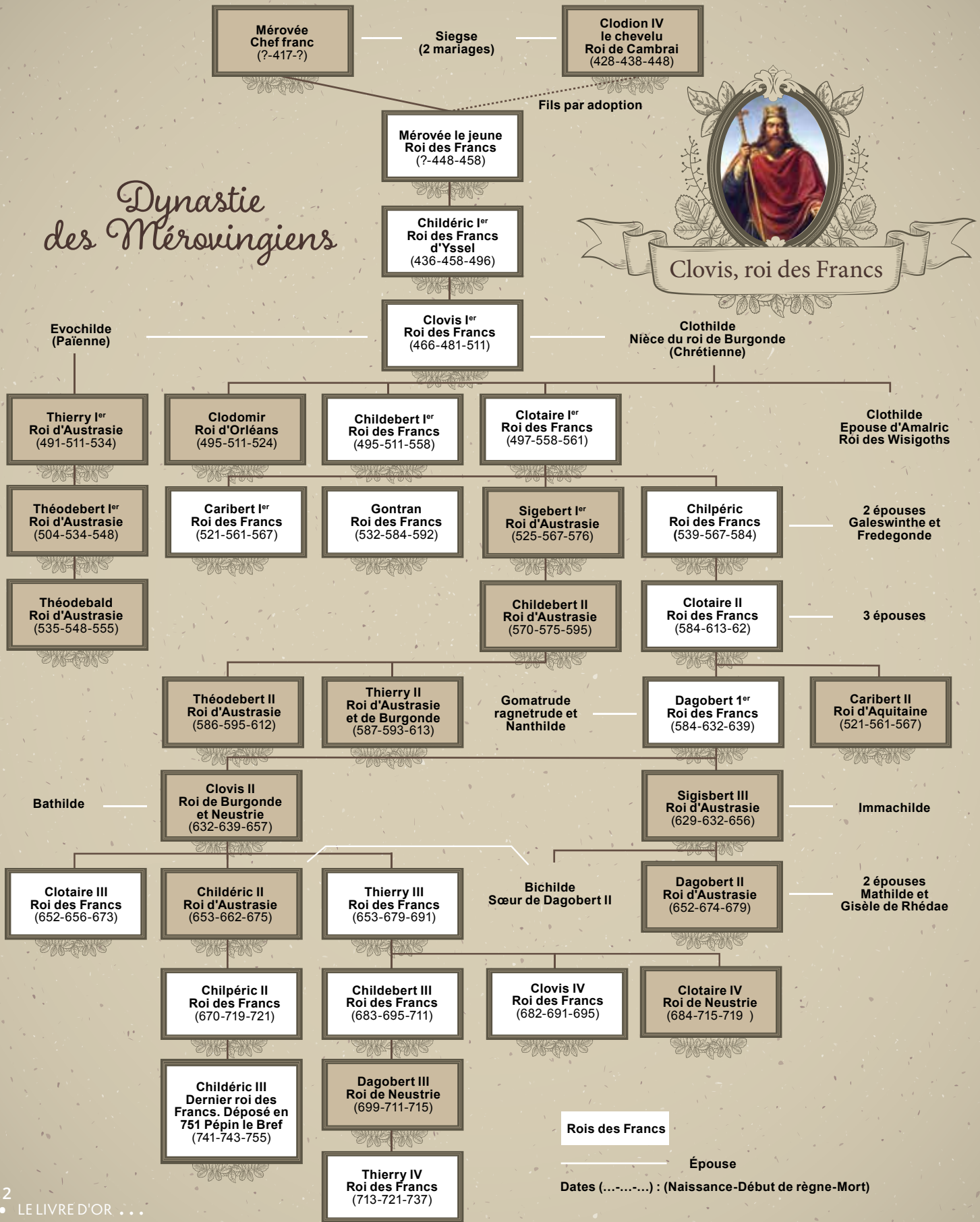
Ainsi pourrait se résumer mon règne de trente années si je m'en tenais à vos livres d'histoire(s).

La vérité se situe à mi-chemin des légendes et de la réalité. Car, il faut bien le reconnaître, le début de mon règne semble placé sous la protection d'un saint guerrier que ma femme elle-même invoquera plus tard pour la construction d'une église et d'un petit monastère de vierges appelés Saint-Georges de Chelles.

J'accepte donc de signer votre livre d'or, à condition que vous écoutiez les confidences que je vais vous faire illico.



# Dynastie des Mérovingiens



J'avais quinze ans lorsque mon père Childéric, mort au retour d'une expédition contre les Alamans (481), me laissa un royaume dont le territoire était compris entre le « Channel » au nord, l'Escaut à l'est, les diocèses de Thérouane et de Boulogne à l'ouest et le diocèse de Cambrai au sud.

Je commandais à quelque 5000 guerriers, avec lesquels je battis en 486, à Soissons, Afrinius Syagrius, dernier représentant romain en Gaule. J'occupai alors la Gaule jusqu'à la Loire, et je m'établis à Soissons.

Il m'était facile de témoigner des égards aux évêques, mais je ne pouvais pas toujours empêcher « mes » Francs de piller les églises. Lors d'une expédition militaire contre Châlons et Troyes, mes hommes entrèrent à Reims où ils pillèrent tous les lieux de culte. L'évêque Rémi protesta contre ces exactions et prétendit récupérer un vase auquel il tenait personnellement.

De retour à Soissons, les Francs, selon l'usage, mirent en commun les objets du butin pour les exposer avant de se les partager. Outre ma part, je réclamai le vase de Rémi. Un guerrier leva alors sa hache et l'abattit sur le vase avant que je puisse m'en emparer. Indigné, je parvins toutefois à contenir ma colère.

Au mois de mars suivant, les Francs placés sous mon commandement se réunirent pour préparer de nouvelles expéditions guerrières. Je passai mes hommes en inspection et m'arrêtai devant celui qui avait osé me tenir tête quelques mois auparavant. Je lui reprochai sa tenue négligée, le mauvais état de ses armes. Je lui arrachai des mains la hache qui avait brisé le vase tant convoité et je la jetai à terre. Il se baissa pour la ramasser. Me servant de ma propre hache, je lui fendis le crâne et proférai ces mots : « Qu'il te soit fait de même qu'au vase, l'an passé, dans Soissons ! »

« C'est ainsi que Clovis savait se faire respecter », précise Grégoire de Tours, mon premier biographe, pour une fois enclin à l'indulgence : il sait que je suis devenu, peu à peu, le bienfaiteur de l'Église.

L'apparente tolérance religieuse dont j'ai fait preuve, même si elle leur inspire confiance, n'incite pas encore les Gallo-Romains à accepter ma domination.

Paris me résiste. Le roi des Burgondes, Gondebaud, s'est lui-même proclamé roi. Après avoir tué son prédécesseur qui était son propre frère, il a fait occire les deux fils de celui-ci (décapités et jetés dans un puits) et fait noyer la reine dans le Rhône. Il n'a épargné que les deux filles de l'ancien roi, autrement dit ses nièces : l'aînée Chrona est entrée au couvent et la cadette, prénommée Clotilde, s'est réfugiée à Genève.

Les évêques me suggèrent de demander la main de l'infortunée princesse Clotilde. Gondebaud, qui ne redoute rien tant que mes sautes d'humeur, accepte de me donner sa nièce en mariage. L'union est célébrée en 493. Le clan chrétien triomphe, et ce triomphe est confirmé lorsque je permets à mon épouse de faire baptiser notre premier fils.

À cette nouvelle, Paris, Amiens, Beauvais et Rouen déposent les armes et me reconnaissent comme leur unique souverain.

Clotilde, ma pieuse épouse, me pousse à la conversion, mais je tergiverse. Car notre premier fils n'a pas survécu et j'y vois une vengeance de mes dieux paiens. D'autant plus que notre second fils, lui aussi baptisé à sa naissance, tombe malade... Heureusement, il finit par guérir, mais le doute s'installe durablement dans mon esprit. Alors que je m'attache à accroître mon royaume et à soumettre ce qui reste de la Gaule indépendante, les Alamans descendent le Rhin.



Baptême de Clovis, toile du XV<sup>e</sup> siècle par le maître de Saint-Gilles.  
(Washington National Gallery).

L'affrontement a lieu à Tolbiac, en 496. Devant mes troupes en ordre de bataille, j'invoque le Christ de Clotilde et promets de croire en son Dieu ainsi que de me faire baptiser, si je remporte la victoire. Par chance, le roi des Alamans est tué au combat et ses soldats, privés de chef, se rendent peu après.

Clotilde, qui me connaît bien, veut s'assurer que ma promesse sera tenue ; aussi s'entend-elle avec l'évêque Rémi pour que le saint homme éprouve ma détermination. Je serai donc baptisé à Reims le jour de Noël 496. « Courbe la tête, fier Sicambre, me lancera l'évêque. Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. »

Le ralliement de toute la Gaule indépendante (à l'exception de la Bretagne) sera la conséquence immédiate de mon baptême. Même le pape, encerclé par les Goths et les Lombards, me proclamera fils unique de l'Église entre tous les rois d'Occident !

Au faite de la renommée, je peux parader dans la tunique pourpre des consuls romains : l'empereur d'Orient m'a décerné le titre de patrice et m'en a dépêché la nouvelle de Constantinople.

Si Grégoire de Tours, dans le récit de mon règne, n'est pas toujours aussi indulgent que j'ai bien voulu le dire, c'est à cause de mon attitude envers ma famille et de mes méthodes pour le moins expéditives, car il n'oublie pas que j'ai éliminé ou fait éliminer ceux de mes proches qui régnaient sur d'autres royaumes que le mien et dont je convoitais le trône.

Je sais qu'il me désapprouve sur ce point, mais, voyez-vous, je ne peux souffrir le partage ! Est-ce ma faute si je ne suis pas le repentir que vous imaginiez, en dépit de ma tardive conversion au christianisme, qui comptait tellement aux yeux de ma nouvelle épouse la princesse burgonde ?

Après tout, Clotilde a obtenu de moi ce qu'elle me demandait : la cérémonie du baptême à Reims en présence de mes valeureux soldats. Elle m'a donné les enfants, eux-mêmes baptisés, qui un jour pourront me succéder. N'est-ce pas là l'essentiel ? Tandis que je passe des heures à chasser ou à guerroyer, elle, de son côté, s'entend avec les évêques pour construire une église ou fonder un monastère... Chacun son domaine. La religion ne m'a jamais tourmenté. En revanche, asseoir mon autorité, étendre le territoire de mon royaume, ces deux exigences auront guidé mes pas. Imposer ma volonté, affermir mon pouvoir par des alliances on ne peut plus enviables, telles auront été mes principales préoccupations.



SCEAU DE CLOVIS.



Sainte Clotilde et sa famille, notamment trois de ses petits-fils dont le futur saint Cloud.



Charte de Clotilde.  
Manuscrit sur papyrus.



493

# Clotilde

## PRINCESSE BURGONDE



Princesse burgonde, élevée dans la religion qui avait été celle de ma mère, j'étais disposée à suivre aussi l'exemple de ma soeur aînée, laquelle avait pris le voile. Notre oncle Gondebaud nous avait épargnées toutes deux (je m'en étonne aujourd'hui) après avoir assassiné nos parents et nos deux frères.

En mission dans la Bourgondie, les ambassadeurs de Clovis (je devrais dire ses rabatteurs) me rencontrèrent au milieu de mes amies les plus dévouées, prête à entrer au couvent où s'était retirée ma soeur Chrona. Ils me signalèrent à leur roi et lui précisèrent que j'étais « belle, sage et encore vierge ». Aussitôt, Clovis me demanda en mariage a Gondebaud, qui n'osa pas repousser les offres du puissant chef salien.





Clotaire I<sup>er</sup>, fils de Clovis.



Statue de sainte Clotilde, reine des Francs,  
épouse de Clovis I<sup>er</sup>  
Notre Dame de Corbeil, XII<sup>e</sup> siècle.

Toutefois, Gondebaud ayant réfléchi et craignant que je ne cherche à venger mes parents suppliciés, m'envoie ses sbires alors que je suis déjà en route vers le pays de mon futur époux. Qu'à cela ne tienne, je galope à bride abattue jusqu'à la frontière et, là, j'ordonne aux guerriers de mon escorte d'incendier sur deux lieues, de chaque côté de la route, la contrée burgonde où les sbires de mon oncle menacent de me capturer ; ainsi s'élève entre eux et moi une barrière de feu.

Mon mariage avec Clovis aura été plus profitable au roi que toutes ses conquêtes antérieures ! Après Tolbiac, ma victoire personnelle n'a-t-elle pas été d'obtenir du roi qu'il se fasse baptiser ?

C'est par sa conversion, qui aura une influence déterminante sur la civilisation de tout l'Occident, que Clovis mériterait d'être appelé Clovis le Grand. Mais les crimes qui jalonnèrent son règne ternirent l'image que le peuple avait gardée de ce monarque, malgré les efforts que Clovis avait consenti à faire pour s'amender.

Las ! J'ai moi-même failli à ma réputation de princesse secourable, et j'ai cédé à mes mauvais instincts, obnubilée par mon désir de vengeance, tant me tourmentait le souvenir de mes parents et de mes frères lâchement assassinés par mon oncle Gondebaud. De surcroît, j'ai cru devoir m'en prendre au fils de ce dernier, Sigismond, ainsi qu'à sa femme et à leurs enfants, que fit périr, sur mon ordre, mon fils Clodomir. Mon fils eut à peine le temps de savourer son « triomphe » car il fut tué à son tour par les Bourguignons, dont il se rêvait déjà l'unique souverain à la place de Sigismond.

Mon infortuné fils Clodomir laissait trois enfants et une veuve que mon autre fils Clotaire s'empressa d'épouser, me confiant l'éducation de mes trois petits-enfants orphelins de père.

Il me fallut encore boire le calice jusqu'à la lie.

Roi de Soissons, mon fils Clotaire ne supportait pas de me voir témoigner toujours autant d'affection à mes trois petits-fils, dont le père venait d'être occis par les Bourguignons. Il en fit part au dernier de ses frères encore vivant, Childebart, soucieux de partager avec lui le royaume de leur défunt frère Clodomir. Pour cela, ils se mirent en tête d'éliminer les héritiers de mon malheureux fils, c'est-à-dire mes trois petits-enfants, dont l'aîné, Théodebald, avait dix ans et devait théoriquement régner sur la Bourgondie, autrement dit la Bourgogne.

Du massacre qui fut perpétré par mes deux misérables fils, le plus jeune de mes petits-enfants, Clodoald, sortit indemne, arraché in extremis à ses bourreaux, car les serviteurs du jeune prince eurent le courage d'affronter ces deux monstres.

Clodoald, devenu l'unique héritier du défunt Clodomir, renonça de lui-même à son royaume : la prudence le lui dicta ! Ses deux oncles Childebart et Clotaire se partagèrent la Bourgogne, tandis que Clodoald, privé de sa longue chevelure, se voua au Seigneur et fut ordonné prêtre\*.

\* L'Église, depuis, en a fait un saint qu'elle honore sous le nom de saint Cloud.



Chilpéric et Frédégonde, Grandes chroniques de France, 1375-1379,  
Bibliothèque municipale de Castres.



Monnaie de Chilpéric

## Chilpéric I<sup>er</sup>



Par suite des morcellements de la monarchie entre les enfants de Clovis (mon grand-père), la France se trouve partagée en trois portions : les royaumes d'Austrasie, de Bourgogne et de Neustrie, y compris Paris.

Attendez que je vous explique. Mon père Clotaire, fils de Clovis, avait lui-même quatre fils, Caribert, Gontran, Sigebert et moi. À sa mort, en 561, le royaume de Clotaire est tiré au sort par ses quatre fils, qui gardent Paris en commun. Quand mon frère Caribert, « roi de Paris », meurt en 567, il ne laisse que trois filles. Nous autres, ses trois frères, partageons alors sa succession et gardons encore Paris en commun.





Visite du monument dit "la pierre de Chilpéric", en 1868  
Chelles, parc du Souvenir.



Assassinat de Chilpéric dans la forêt de Chelles.

Ces dernières vicissitudes ne seraient rien si nos femmes respectives n'avaient voulu s'en mêler ! Car mon frère Sigebert, roi d'Austrasie, a épousé Brunehaut, fille du roi des Wisigoths d'Espagne, et moi, répudiant Audovère, j'ai pris pour femme la soeur de Brunehaut, Galswinthe ... que ma maîtresse Frédégonde s'est empressée d'étrangler ! Pour venger sa soeur, Brunehaut excite contre moi son mari mon frère Sigebert, roi d'Austrasie, ainsi que mon autre frère, Gontran, roi de Bourgogne, tant et si bien que je me vois contraint de trouver refuge à Tournai avec ma nouvelle épouse Frédégonde.

Celle-ci fait assassiner Sigebert à Vitry-en-Artois. Quant à moi, je réussis à faire emprisonner Brunehaut et son fils Childebart ... lesquels sont délivrés par mon propre fils Mérovée (né de mon premier mariage avec Audovère), qui s'est mis en tête d'épouser sa tante, la veuve de mon frère Sigebert, à Rouen !

Ces histoires de famille sont d'un compliqué... Mais le pire reste à venir.

Frédégonde, ma femme, ne digérant pas cette nouvelle alliance, fait assassiner Mérovée et Clovis, deux des trois fils que j'avais eus avec ma première compagne Audovère, et pour couronner le tout, si l'on peut dire, elle accuse post-mortem ce pauvre Mérovée d'avoir fait empoisonner nos deux derniers nés, qui en réalité ont été victimes d'une épidémie à laquelle j'ai échappé par miracle !

Avouez que c'eût été dommage de vous priver d'un souverain lettré - pour une fois que vous en avez un - qui a composé des hymnes en latin, dont un en l'honneur de saint Médard, le saint révérend par mon père. A mon actif, on peut citer aussi un petit traité de théologie. Comme si cela ne suffisait pas, votre roi est l'auteur d'une réforme de l'alphabet latin, auquel il a décidé d'ajouter quatre lettres rendant les sons « th » et « w » anglo-saxons et les sons « ae » et « uui ».

Vous voyez que je ne suis pas le barbare mal dégrossi que l'on vous a décrit dans vos livres d'histoire.

Ainsi, je m'estime digne de figurer dans le livre d'or où vous avez inscrit mon nom, et où figurent déjà les paraphes de mes illustres grands-parents, Clovis et Clotilde.

*Pour la postérité, le nom de Chilpéric sera, hélas, synonyme de malchance. Son assassinat à Chelles, en 584, demeure inexplicable, bien que certains auteurs croient à la culpabilité de la reine Frédégonde. Mais cette accusation ne repose sur aucune preuve sérieuse.*

*La reine avait-elle intérêt à voir disparaître son royal bienfaiteur ? Certes non. Alors il convient de chercher à qui profite le crime.*

*Les Grands d'Austrasie auraient-ils, par cet acte, voulu venger leur défunt roi Sigebert, que Frédégonde avait bien fait assassiner en 575 ? La reine de Neustrie serait donc indirectement responsable de la mort de son époux. Au retour de la chasse, le roi Chilpéric descendait de cheval, devant sa villa de Chelles, quand un inconnu lui porta un coup de scramasaxe à l'abdomen. C'est tout ce que nous apprend Grégoire de Tours, qui n'aurait pas manqué de nous renseigner sur les auteurs du crime s'il avait identifié les probables commanditaires.*



Vitraux de l'église Saint-André de Chelles.



## Bathilde



On me pardonnera, je l'espère, d'avoir supplanté dans l'esprit de mes sujets la sainte reine Clotilde, qui fut à l'origine du premier monastère fondé à Chelles, près du palais du grand Clovis.

Sur le même emplacement, j'ai fait construire une véritable abbaye à laquelle j'ai donné sa première abbesse, la vénérable Bertille, venue de Jouarre en compagnie de quelques-unes des religieuses que la mère abbesse Teudechilde avait accepté de laisser partir, non sans regret.

À côté de cette magnifique abbaye de Chelles, j'ai fait agrandir l'église qu'avait voulue aussi Clotilde sous le vocable de Saint-Georges, celle-ci étant devenue trop petite pour y accueillir un nombre important de nonnes, et j'y ai ajouté l'église Sainte-Croix, avec un autel dédié à saint Étienne.

Je remercie le Seigneur de m'avoir inspiré cette lumineuse fondation, car mon avenir incertain ici-bas m'a contrainte à me retirer, en 665, dans ce lieu que j'aime entre tous et où j'ai décidé de faire le bien, m'inspirant de la vie édifiante de Bertille.



*Enluminure du cartulaire de la terre et seigneurie de Chelles Sainte-Baulteur.  
Sainte Bathilde, XVIe siècle.*



*Chasuble de sainte Bathilde.*



*Sceau de sainte Bathilde.*

Après avoir été régente du royaume pendant la minorité de mon fils Clotaire III, qui succède donc à mon royal époux Clovis II, j'ai bien le droit de me reposer un peu, comme Ebroïn m'y a d'ailleurs incitée, si vous devinez ce que signifie l'incitation pour un maire du palais ! N'oubliez pas que c'est lui qui gouverne désormais le royaume au nom de mon fils Clotaire, avec l'aide des Grands du royaume.

Permettez que je fasse un petit retour en arrière.

Mes débuts à la cour de Clovis II eurent lieu précisément sous l'égide d'un autre maire du palais, Erchinoald.

Esclave anglaise capturée par des marchands syriens, je fus achetée à vil prix par Erchinoald, alors qu'il s'occupait déjà des affaires du royaume au nom du roi Clovis II. Reconnaisante, je m'efforçai de rester discrète et sus me montrer loyale envers cet homme, qui me plaça au premier rang de ses serviteurs : à sa table, je lui présentais la coupe, honneur insigne.

Il me proposa bientôt de m'épouser pour m'affranchir, mais je n'aurais pas aimé le décevoir en tant qu'épouse, lui dis-je sans ambages. Mon bienfaiteur se rendit à mes raisons.

Très vite je fus remarquée par le jeune roi dont Erchinoald était devenu, en quelque sorte, le tuteur. Clovis avait seize ans, j'en avais quinze. Nous formions, il est vrai, un couple idéal. Unis pour le meilleur et pour le pire, en 651, nous nous entendions à merveille quand il s'agissait de venir en aide aux miséreux, même si Clovis était paresseux et débauché, ce que j'admettais difficilement.

Il finit par tomber en démente, après avoir fait crise sur crise, bien que j'eusse prolongé les soins que sa défunte mère, la reine Nanthilde, deuxième femme de Dagobert, n'avait pas manqué de lui prodiguer, mais elle est morte lorsqu'il avait sept ans. Quant à son père, le roi Dagobert, il donnait à l'enfant le plus déplorable exemple en menant une vie dissolue.

A la mort de mon époux Clovis II, en 657, j'assumai seule la régence pendant la minorité de mon fils Clotaire III, âgé de cinq ans. J'avais pour conseillers Chrodobert, évêque de Paris, Genès, abbé du palais, Audouen (saint Ouen), évêque de Rouen, Ebroïn (successeur d'Erchinoald), Eloi enfin, orfèvre et évêque de Noyon.

Entourée d'ecclésiastiques parce que j'étais sincèrement pieuse, je puisai abondamment dans le trésor royal pour fonder ou doter des monastères et des églises, en particulier les abbayes de Corbie, Jumièges, Luxeuil, Jouarre, Faremoutiers et Chelles. Mon gouvernement ne se borna pas à des fondations religieuses. Je supprimai l'impôt de capitation, qui inspirait à trop de gens le désir de tuer leurs propres enfants au lieu de les nourrir. Ils se refusaient en effet à s'acquitter de cet impôt que la coutume mettait à leur charge depuis Dioclétien. J'assumai scrupuleusement mon rôle de régente et parvins même à reconquérir le royaume d'Austrasie, qui échut à mon fils Childéric II, en 662.

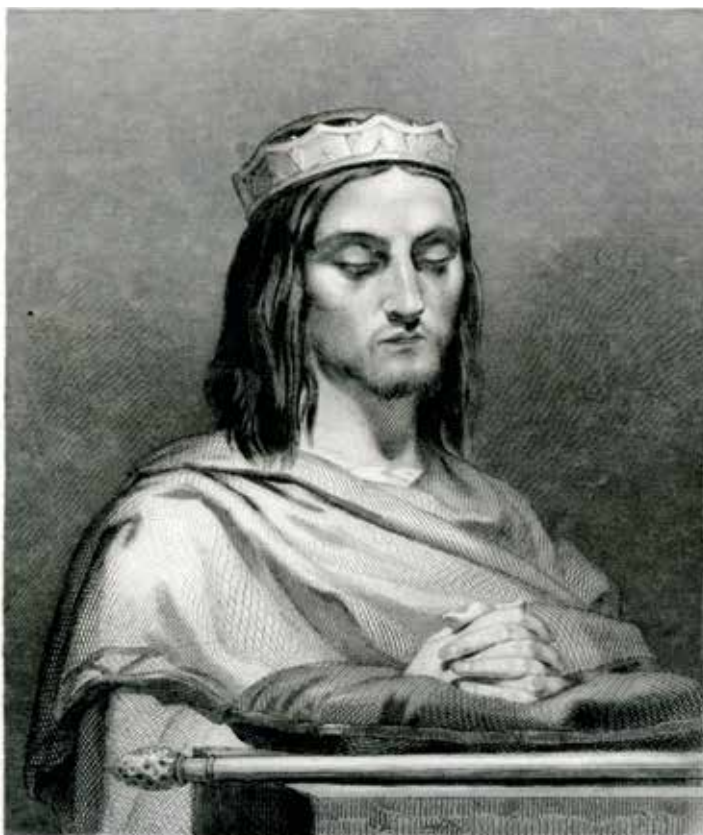
La mort de l'évêque Eloi m'ayant privée d'un directeur de conscience des plus écoutés, je dus affronter sans lui les cruelles épreuves que la vie me réservait encore : la disparition de mon fils aîné Clotaire en 673, celle de son frère Childéric, qui fut assassiné en 675 par Bodillon, un de ses comtes, qu'il avait humilié publiquement. J'eus encore le temps de voir régner mon troisième fils, Thierry III, que le maire du palais Ebroïn était venu chercher à Chelles pour le couronner roi et gouverner à sa place. Hélas, j'appris en 679 l'assassinat d'Ebroïn, qui m'avait un peu forcée à me retirer ici à l'abbaye de Chelles, après mes années de régence, et qui depuis s'était rendu coupable de l'assassinat de Léger, évêque d'Autun, maire du palais de Bourgogne. Un autre concurrent à ses yeux...

*La reine Bathilde, devenue simple religieuse à l'abbaye de Chelles en 665, vécut une vingtaine d'années sous l'autorité de Bertille, première abbesse qu'elle avait fait venir de Jouarre et qui eut une prélature fort longue (660-704).*

*On prête à la reine Bathilde la vision d'une échelle d'or où des anges l'invitent à monter jusqu'au ciel. Telle serait l'origine des armoiries de l'abbaye, adoptées plus tard par la ville. La reine aurait eu cette vision peu avant sa disparition, en 680 ou 684. Les historiens ne s'accordent pas sur la date à laquelle s'éteignit Bathilde, mais la translation de son corps eut lieu le 17 mars 833 dans l'église abbatiale qu'avait fait construire l'abbesse Gisèle, soeur de Charlemagne. Auparavant, le tombeau de la reine se trouvait dans la crypte de l'église Sainte-Croix.*

*Bathilde fut canonisée par le pape Nicolas II (1059-1061). Sa fête est célébrée le 30 janvier.*

*Vous lirez avec profit un ouvrage publié en 1988 par M. Jean-Pierre Laporte : Le Trésor des saints de Chelles, qui vous révélera l'histoire des reliques de l'abbaye et notamment celle de la tunique brodée de la reine Bathilde.*



Thierry IV de Chelles, roi des Francs  
*Gravure Delannoy - XIX<sup>e</sup> siècle.*



721

# Thierry IV

DIT DE CHELLES, ROI DE NEUSTRIE,  
DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE (721-737)



La reine Bathilde, dont la signature précède la mienne, était ma trisaïeule. Son fils Thierry III n'étant autre que mon arrière-grand-père, les historiens auront du mal à s'y retrouver, car nous avons, lui et moi, été éduqués à l'abbaye de Chelles, d'où une confusion fréquente dans l'esprit de certains chroniqueurs qui s'expriment un peu trop longtemps après les faits.

Et si je règne à mon tour pour la seizième année consécutive, c'est grâce à Charles Martel, venu en personne m'offrir la couronne qu'il se refusait à coiffer lui-même depuis la disparition de mon cousin Chilpéric II (721), lequel m'avait été préféré après la mort de mon père Dagobert III. Ce mien cousin était en réalité le moine Daniel, tiré d'un couvent et rebaptisé Chilpéric II pour pouvoir monter sur le trône de Neustrie (715). Il faut dire que je n'étais alors âgé que de deux ans !

Vous me suivez ?

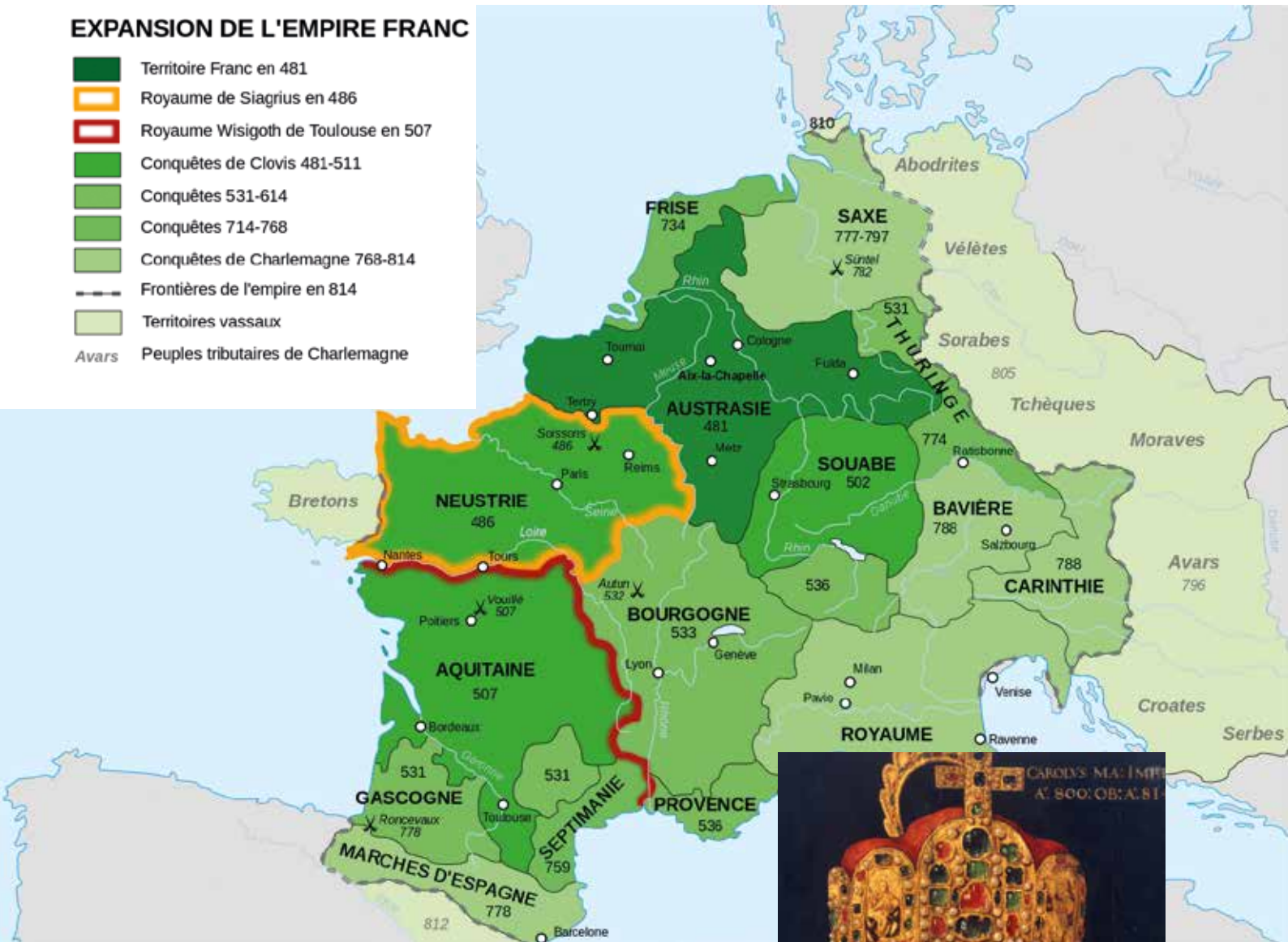
Là où vous risquez de ne plus me suivre du tout, c'est si je vous dis que le fils de Chilpéric II, Childéric III, me succédera sur les trônes de Neustrie, de Bourgogne et d'Austrasie quand je n'y serai plus.

Childéric III ayant lui-même un fils, prénommé Thierry comme moi, celui-ci n'aura pas la moindre chance de figurer dans votre livre d'or, puisque le maire du palais Pépin le Bref aura tôt fait de lui ravir sa couronne avant même que Thierry puisse régner. Ce Pépin-là aura déjà déposé le père de Thierry en 751 et fondé ainsi une nouvelle dynastie, celle des Carolingiens.

Au sujet de mon avènement, je précise que Charles Martel était venu me chercher à l'abbaye de Chelles où j'avais été placé afin de recevoir l'éducation propre à ma naissance. Mes maîtres n'avaient même pas eu le temps de me donner une première leçon de lecture. J'avais alors sept ans et ne savais donc ni lire ni écrire. Cela ne m'empêcha pas de régner, Charles Martel étant devenu mon tuteur et m'ayant appris tout de suite à signer les documents que j'étais par conséquent dispensé de lire.

**EXPANSION DE L'EMPIRE FRANC**

- Territoire Franc en 481
- Royaume de Siagrius en 486
- Royaume Wisigoth de Toulouse en 507
- Conquêtes de Clovis 481-511
- Conquêtes 531-614
- Conquêtes 714-768
- Conquêtes de Charlemagne 768-814
- Frontières de l'empire en 814
- Territoires vassaux
- Avars** Peuples tributaires de Charlemagne



Charlemagne  
Musée national Suisse.

# Charlemagne



Vous êtes drôles, vous autres, de donner des surnoms à vos rois et à vos reines, sans vous soucier de ce que les générations futures penseront de notre règne ici-bas.

Mettez-vous à la place des historiens qui devront justifier tel ou tel de nos actes si vous nous avez surnommés Charles Martel, Pépin le Bref ou Berthe au grand pied. Ces illustres personnages étant respectivement mon aïeul, mon père et ma mère, je ne pouvais hélas échapper à cette tradition.

Me voici donc rebaptisé Charlemagne. Mon cher ami Eginhard, qui sera mon premier biographe, me fera même passer pour un géant de sept pieds de haut, comme si la grandeur se mesurait à la longueur du pied... S'agissant de ma mère, celle-ci avait effectivement une jambe plus courte que l'autre, mais cela ne l'empêchait pas de vivre sur un grand pied ! Quoi qu'il en soit, je lui ai toujours témoigné le plus profond respect, et jamais il ne s'est élevé entre elle et moi le moindre dissentiment, sauf lorsque j'ai répudié Hermangarde, la fille de Didier, roi des Lombards, qu'elle m'avait conseillé de prendre pour femme. Que voulez-vous, au bout d'un an, j'étais déjà las de cette épouse et je l'ai renvoyée à son père, qui depuis lors ne songeait qu'à se venger de cet affront. Malheureusement pour lui, je l'ai vaincu sur ses terres et me voici roi d'Italie, tandis que lui, rasé, enfermé à Liège, y est mort peu après (774).

Marié ensuite à Hildegarde, une Souabe de haute noblesse, j'en eus quatre enfants : Charles, l'aîné qui aurait dû me succéder en tant qu'empereur d'Occident et qui s'est éteint en 811, Pépin, qui m'avait remplacé sur le trône d'Italie et que j'ai eu la douleur de perdre en 810 ; enfin deux jumeaux, Lothaire et Louis, dont seul le second a survécu. C'est donc Louis qui me succédera un jour.

Permettez-moi de vous présenter aussi les trois filles que m'a données Hildegarde : Rotrude, Berthe et Gile, ainsi que deux autres filles de ma troisième épouse Fastrade : Théodrade et Hiltrude.

J'ai encore eu le temps d'épouser en quatrièmes noces Luitgarde, mais celle-ci ne m'a pas donné d'enfants.

Après la disparition de ma dernière épouse légitime (800), plusieurs concubines ont partagé ma couche, avec lesquelles j'ai eu encore cinq enfants, sans compter celui que j'avais déjà eu d'une autre concubine nommée Himiltrude : ce pauvre Pépin, que vous avez surnommé Pépin le Bossu et qui finira tonsuré après s'être révolté contre moi (792).

Vous voyez que je ne vous cache rien de ma nombreuse descendance, qui se compose à la fois d'enfants légitimes et de bâtards que j'ai toujours reconnus comme étant les miens. Vous comprenez maintenant pourquoi on vous dit tous « descendants de Charlemagne » plusieurs siècles après mon règne.



Enluminure mérovingienne, Sacramentaire Gélasien, provenant du scriptorium de l'abbaye de Chelles, copié vers 750.



Charlemagne visite ses écoles et récompense les bons écoliers.



Mon infortuné frère Carloman, disparu en 771, avait deux fils qui, à sa mort, furent enfermés dans un couvent. Mais l'un d'entre eux, devenu évêque de Nice, sera mis au rang des saints.

Quant à mon unique soeur Gisèle, je lui ai toujours été très attaché. C'est elle qui m'invitait à venir ici, puisqu'elle était abbesse de Chelles, comme vous le savez.

Bien qu'ayant quinze ans de plus qu'elle, je l'aimais et la vénérais comme ma propre mère. Aussi, quand j'appris, lors d'un déplacement à Soissons où j'avais accompagné le pape, que ma soeur était tombée gravement malade, je quittai aussitôt le saint père et me rendis au chevet de ma chère soeur, à Chelles. Fort heureusement Gisèle guérit. Le pape ne pouvait me tenir rigueur de lui avoir préféré, pour un temps, la compagnie de ma soeur, d'autant que celle-ci venait de lui témoigner toute la joie qu'elle éprouvait à recevoir le souverain pontife en France, à l'abbaye de Soissons, qu'elle possédait entre autres biens. Le savant Alcuin étant du voyage, il avait informé ma soeur de cette visite, car elle entretenait avec lui, depuis longtemps, une relation épistolaire.

Ma soeur comptait beaucoup sur Alcuin pour travailler activement à la restauration des manuscrits sacrés ou profanes : les copistes ont trop souvent déformé les textes dont il convient de respecter l'orthographe et la grammaire. Gisèle pensait, ainsi que moi-même, qu'il était urgent de restituer les textes sans en rien omettre ni modifier.

J'essaie, de mon côté, d'être assidu aux cours que me donne Alcuin, et j'étudie grâce à lui la rhétorique, la dialectique et surtout l'astronomie qui me passionne. Si j'y ai assez bien réussi, avouerai-je que j'ai eu plus de mal à tracer des lettres sur parchemin ? Ce n'est pas faute de m'y être exercé, mais je m'y suis pris trop tard et voilà le résultat : je peux signer de mon chiffre - en latin KAROLUS - sans pour cela écrire des pages entières dans cette langue que je parle pourtant avec facilité.

J'enviais donc à ma soeur Gisèle le scriptorium de l'abbaye de Chelles, qui faisait toute sa fierté, tant sont précieux les manuscrits qu'il conserve en grande partie. Le Sacramentaire Gélasien est l'un de ses trésors.\*

Vous êtes encore redevables à ma chère soeur de la basilique Notre-Dame, église abbatiale construite pour accueillir les religieuses, l'église Sainte-Croix étant devenue trop exiguë pour les contenir toutes à la fois, tandis que les moines, qui sont en plus petit nombre à Chelles, peuvent très bien s'en satisfaire.

J'ajoute que parmi les religieuses de la communauté, on compte deux de mes filles, Rotrude et Gile.

Gisèle, disparue en 810, n'aura pas eu le temps de songer à la translation du corps de Bathilde, qui reposait jadis dans la crypte de Sainte-Croix. La décision de déposer le corps de la reine dans l'église abbatiale Notre-Dame reviendra à l'abbesse qui lui succédera, la vénérable Helvide, mère de l'impératrice Judith, ma belle-fille. Cette décision sera prise à la suite de la visite que mon fils, l'empereur Louis le Débonnaire, gendre de l'abbesse, lui aura faite : le souverain aura émis le voeu qu'un tombeau digne de la fondatrice de l'abbaye abrite désormais son corps, initialement enseveli à l'église Sainte-Croix.

En souvenir de son séjour ici, mon fils aura doté l'abbaye royale de la terre de Coulombs, village du diocèse de Meaux qui relève aujourd'hui du doyenné de Lizy-sur-Ourcq.



*Signature de Charlemagne au bas d'un acte daté de 799 (Arch. dep. Des Hautes-Alpes).*

\* Rédigé vers 750, ce livre liturgique est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque vaticane, à Rome.



Première bible de Charles le Chauve.

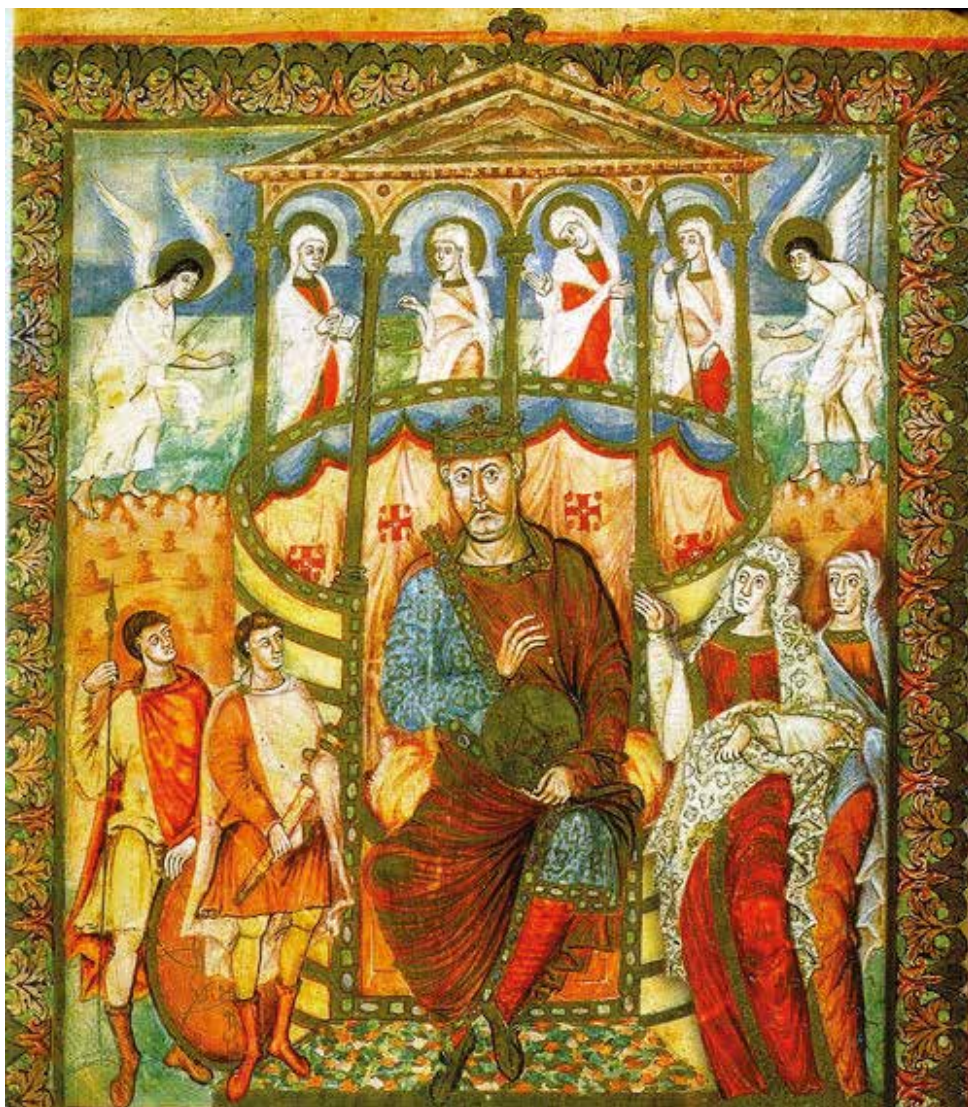
*Vivien, abbé de Tours, offre à Charles le Chauve la bible qu'il a fait composer dans son abbaye.  
BnF, ms, lat. 1. (F 423).*

# Charles II le Chauve

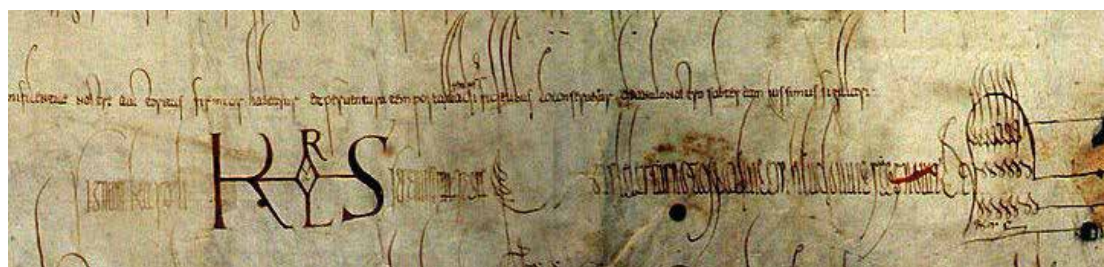
SA FEMME HERMENTRUDE ET SA FILLE ROTILDE,  
ABBESSES DE CHELLES



Au risque de faire des jaloux, je m'en voudrais de passer sous silence la mission que s'est imposée ma première femme Hermentrude, ainsi que la grande piété de Rotilde, l'unique fille que j'ai eue de ma seconde épouse Richilde. La reine Hermentrude a porté le titre envié d'abbesse de Chelles et ma fille Rotilde le portera à son tour, si Dieu le veut.



Charles le Chauve, *bible carolingienne*.



Diplôme de Charles le Chauve,  
*daté du 25 avril 854.*

Quant à moi, par une charte accordée en 854, j'ai autorisé ma très chère épouse Hermentrude à remplir des fonctions en apparence incompatibles avec la dignité d'une souveraine. D'aucuns ont prétendu qu'elle s'était contentée de toucher les revenus de l'abbaye, ce qui est faux. Elle ne pouvait pas aliéner un bien de l'abbaye sans le consentement de ses religieuses, désignées depuis toujours sous le nom de « Dames de Chelles ». Et, croyez-moi, l'autorité naturelle de mon épouse la dispensait de recourir à mon arbitrage !

Cela dit, elle possédait aussi en commende l'abbaye de Soissons, celles de Faremoutiers et de Jouarre. Mais il faut voir dans cette mainmise de mon épouse sur trois des fondations de la reine Bathilde (Chelles, Faremoutiers et Jouarre) la volonté de favoriser des lieux qui avaient été si chers au cœur de l'ancienne reine des Francs. Quant à l'abbaye de Soissons, c'était l'une des possessions de Gisèle, la soeur de mon aïeul Charlemagne. Toutes ces abbayes ont bénéficié de la générosité de mon épouse Hermentrude, laquelle ne manquait pas de les enrichir en leur donnant des terres et de les embellir en construisant de nouveaux bâtiments ou des monuments qui témoignent encore aujourd'hui de son souci de conserver intact le souvenir de la sainte patronne de Chelles, toujours vénéré en ce lieu.

Ma bien-aimée fille Rotilde occupera le siège abbatial laissé vacant par sa défunte belle-mère, la reine Hermentrude, mais elle l'occupera seulement quand elle sera veuve et capable de se consacrer à sa prélature. En effet, éduquée au monastère de Soissons, Rotilde n'en a pas moins épousé un seigneur de la Cour dont elle a eu une fille, et cette princesse, future femme de Hugues le Grand, comte d'Anjou, donnera naissance à un petit Hugues, surnommé Capet\*...

*On peut admirer ci-contre une page de la Bible dite de Charles le Chauve, conservée à la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, à Rome.*

*Le roi Charles II le Chauve, qui fut empereur d'Occident (875-877), comme le furent avant lui son père Louis Ier le Pieux et son aïeul Charlemagne, trône en majesté. A sa gauche est représentée son épouse Hermentrude, mentionnée dans le texte accompagnant l'illustration de cette bible d'un format exceptionnel (395 mm x 305 mm).*

*Cette magnifique image montre l'empereur plus grand que nature, le tout rehaussé de couleurs vives pour mieux souligner la puissance du souverain.*

\* Fondateur de la dynastie des Capétiens.



1128

# Louis VI le Gros

## ET LA CHARTE COMMUNALE (1128)

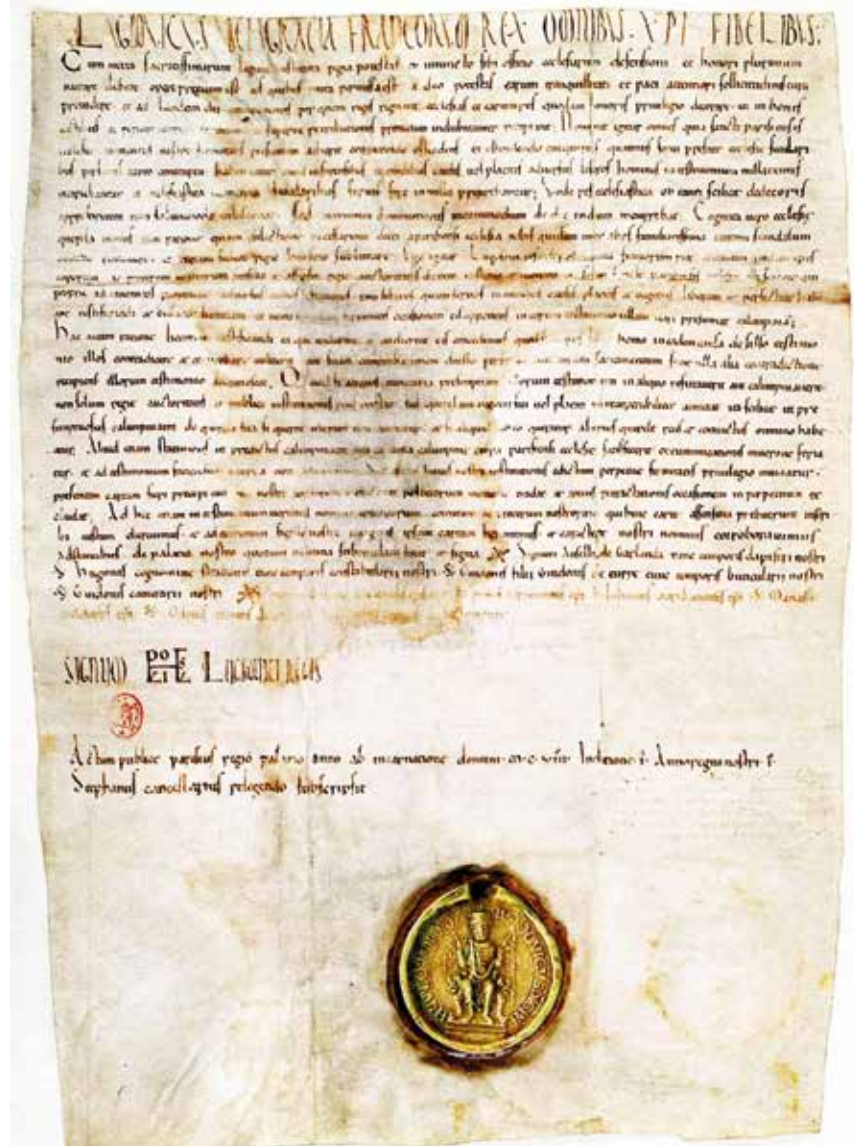


Je promets aux habitants du bourg de Chelles que tous les sujets de la seigneurie désignée sous le nom de « Dames de Chelles » auront les mêmes droits que les habitants des domaines royaux en quelque lieu qu'ils se transportent. Je leur accorde un diplôme pour qu'ils puissent le produire en cas de contestation.

Je ne fais que confirmer un droit que les habitants ont acquis sous le règne de mon vénéré père Philippe I<sup>er</sup> : le droit de former une « association jurée », c'est-à-dire une commune.



Louis VI le Gros  
Château de Versailles.



Le roi Louis VI le Gros autorise les serfs de Notre-Dame de Paris à témoigner en justice contre les hommes libres.  
Diplôme scellé d'un sceau plaqué de cire brune, portant le monogramme royal, fait à Paris en 1108. Arch. Nat. AE/III/123.



En renouvelant ces dispositions, je suis bien conscient que j'encourage les habitants à lutter pour leur indépendance, car j'ai tout à gagner d'un affaiblissement des féodaux, quelle que soit l'issue des conflits qui en résulteront.

L'abbesse étant jalouse de ses prérogatives, je ne doute pas que les habitants auront maille à partir avec elle et qu'ils s'opposeront à son autorité, que leur opposition soit justifiée ou qu'elle soit discutable.

Diviser pour mieux régner, telle pourrait être ma devise !

Certes, je me garde bien de mésestimer la ténacité des Dames de Chelles, qui ne craignent point la contradiction et ne voudront rien céder de leurs droits seigneuriaux. Mais, de leur côté, les habitants compteront sur leur maire et sur leurs « jurés » pour défendre leurs intérêts, et c'est bien ainsi que je conçois l'équité de part et d'autre, sauf la fidélité que nos sujets nous doivent, à moi, à la reine et à nos fils ; sauf aussi les privilèges et usages de l'abbaye fondée par la reine Bathilde.

*La destruction des libertés communales du bourg fut l'oeuvre du Parlement. Bien que le sens du diplôme ne fût guère douteux, bien que l'existence de la commune de Chelles eût été à plusieurs reprises reconnue par l'abbesse et ses religieuses, par l'administration royale et par le Parlement lui-même, un arrêt, rendu le 24 avril 1319, sur la demande de l'abbesse Marguerite de Pacy, affirma que « les habitants n'ayant pu prouver que les rois de France leur avaient octroyé une commune, notre cour par arrêt a annulé les dites pièces et a ordonné de briser les dits sceaux, et en sus, par le même arrêt, elle a interdit que les habitants se servent de quelque sorte de commune ou de quelque forme qui s'y rattache ; elle a interdit que ceux-ci par ailleurs prétendent avoir maire, juré, commune ou sceau de commune ou quoi que ce soit qui semble se rattacher au statut de commune, et parce que ceux-ci faussement usurpaient le nom de maire, de jurés et de commune, que les dirigeants et les délégués de la dite ville nous paient deux cents livres tournois d'amende »\*.*

\* Cf. Annick Desthuilliers, *La Commune de Chelles du XIIIe au XIVe siècle, Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, tome 38, Paris, 1987.*



Notre-Dame de Paris,  
*rosace sud.*



Jehan de Chelles,  
*Parc du Souvenir.*

1258

MAÎTRE  
*Jehan de Chelles*

FAIT UN CLIN D'ŒIL À L'INSTITUTEUR DEVENU RÉSISTANT,  
PIERRE WECZERKA. CES DEUX NOMS SERONT DONNÉS,  
SUCCESSIVEMENT, À DEUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE  
NOTRE VILLE, UN COLLÈGE ET UN LYCÉE PROFESSIONNEL.

• • •

Malgré les sept siècles et demi qui commencent à peser sérieusement sur mes frêles épaules, je n'ai rien perdu de mon esprit critique. Est-ce le nom que je porte qui me rapproche des écrivains dont les paraphes s'ajouteront au mien, les Bazin, les Lanoux et autres Clavel ? Ceux-là non plus n'auront pas leur langue dans leur poche. Et tous auront vécu à Chelles, plus ou moins longtemps, il est vrai, mais assez pour signer votre livre d'or.

Je raconterai donc la construction du groupe scolaire baptisé plus tard Paul-Doumer et qui, « à la suite d'une affreuse histoire »- dicit Lanoux -, prit finalement le nom de l'instituteur Pierre Weczerka. Celui-ci enseigna dans cette école primaire avant de s'engager dans la Résistance et de tomber sous les balles ennemies. Je lui dédie ces lignes par-delà les siècles, ainsi qu'à son épouse née Jeanne Garaud, qui enseigna elle aussi.

Pierre, voilà un prénom qui me plaît. Un mien compagnon s'appelait Pierre de Chelles, et ce prénom m'évoque le but de ma vie : construire.

Notre-Dame de Paris c'était déjà moi. Enfin je veux dire... la cathédrale. Et plus exactement : le croisillon sud. Pierre de Chelles, lui, construisit les chapelles rayonnantes autour du choeur ; également sculpteur, il exécuta le tombeau de Philippe le Hardi dans la basilique de Saint-Denis.

Qu'on me pardonne cette digression ! J'ai été la proie de mes souvenirs et, bien sûr, vous attendez que je vous éclaire sur la construction du futur collège Weczerka.

En 1913, les édiles chellois reconnaissent la nécessité d'un groupe scolaire pour filles et garçons. Le 2 avril 1914, le conseil municipal « ayant approuvé le projet de construction d'une école de garçons et de filles dans la propriété Lainé » vote un emprunt pour couvrir la totalité des dépenses, avant même de recevoir les subventions de l'État et du département.

Là-dessus éclate la Première Guerre mondiale, qui mobilise toutes les bonnes volontés du pays pour effacer l'infamie de la défaite de 1870. L'Alsace et le département de la Moselle redeviennent des territoires français après une horrible boucherie qui aura duré quatre ans.



En août 1919, le projet de groupe scolaire présenté six ans auparavant garde tout son sens, mais non pas toute sa valeur :

*« Un devis approximatif fait monter à 893 607 F la dépense qu'occasionneraient actuellement la construction d'une école de garçons et l'aménagement de la villa Lainé, alors que le devis de tout le groupe scolaire, garçons et filles, prévu sur l'emplacement de cette villa, était estimé en 1914 à la somme de 270 000 F. Devant une telle différence, le conseil, tenant compte de ce que les conditions économiques ne se sont pas encore stabilisées, estime qu'il y a lieu d'attendre avant d'engager les deniers communaux, mais, reconnaissant l'urgence d'améliorer la situation hygiénique de l'école des garçons actuelle, demande à M. le maire de mettre à l'étude l'aménagement d'une ou deux classes dans les locaux actuels de la villa Lainé. »*

Et hop ! Un pas en arrière. Mais il y avait des circonstances... Quatre mois plus tard, second pas en arrière : un rapport de l'inspecteur d'académie relatif à la création de deux classes dans les locaux de la villa Lainé fait observer que la population scolaire (celle des garçons) étant stationnaire, *« il n'est pas nécessaire de créer sans délai une ou deux classes »*.

Volte-face en juillet 1920 : *« Le service académique ayant déclaré que les classes actuelles des garçons et des filles étaient insuffisantes, il y a lieu de créer deux classes provisoires dans les locaux de la villa Lainé. »*

De quoi perdre son latin !

Les deux classes étant créées dans un délai très bref, on s'attelle de nouveau à la mise au point du projet de groupe scolaire. La commission des travaux se réunit en octobre et novembre 1920 :

*« La commission a apporté des modifications au projet primitivement établi. Les logements des instituteurs seront dans un pavillon central dont la façade se trouvera à l'alignement de la rue Eterlet et formera ainsi avant-corps sur celle du préau ; les vestiaires entre classes sont supprimés, ils seront agencés dans les couloirs parallèles aux classes. Les bâtiments scolaires comprendront au rez-de-chaussée quatre classes, et à la suite de la quatrième classe, la salle d'atelier manuel ; au premier étage, quatre autres classes avec au fond la salle de dessin. L'architecte devra remettre le dossier complet pour le 31 janvier 1921. »*

De démarches en démarches, celles du sénateur Menier alternant avec celles du maire Caillou auprès du ministère de l'Instruction publique *« pour activer l'approbation du projet »*, on voit les choses évoluer favorablement. Des entretiens qu'il a eus, le maire retient que la subvention de l'État sera d'environ 380 000 F, *« à la condition d'installer des bains-douches, ce qui occasionnera une dépense supplémentaire de 35 000 F »*.

On n'est plus à quelques milliers de francs près !

Et en février 1923, le maire signe avec le Crédit Foncier le contrat d'emprunt de 1 040 000 F affectés à la construction du groupe scolaire.

Sur l'emplacement de l'ancienne ferme de l'abbaye, peu à peu de beaux bâtiments prennent corps. Le futur collègue Pierre-Weczerka va enfin voir le jour. Mais ce n'aura pas été un accouchement sans douleur !

Le 20 mai 1926, tout est quasiment terminé, il ne reste plus à faire que *« quelques menus travaux »*.

*« A vous de jouer ! »*, semblent dire les locaux tout neufs aux enfants qui les regardent à distance avant de devoir s'y arrêter pour plusieurs années. Ils y joueront, certes, mais le plus souvent ils y travailleront.

D'autres bâtiments seront construits, en moins dur, à côté de ceux dont je viens de parler. La villa Lainé disparaîtra, elle qui aura si longtemps abrité des écoliers.

*Jehan de Chelles vivait sous le règne de Saint Louis. En dépit de son nom, nous ignorons si cet architecte était réellement originaire de notre ville. Cependant, il est souvent présenté comme tel. Libre à vous de le compter au nombre de nos illustres concitoyens : l'influence qu'il eut de son vivant et l'oeuvre qu'on lui doit, notamment à la cathédrale N.-D. de Paris, dont le croisillon sud (1257) et sept chapelles ont été conçus par lui, sont absolument considérables. Il mourut en 1267.*



Jeanne d'Arc,  
à Lagny sur Marne.

1429

# *Jeanne d'Arc*

## SE BAT ENTRE CHELLES ET VAIRES

• • •

Lors d'une première tentative de reconquête de la bonne ville de Paris, qui était toujours aux mains des Anglo-Bourguignons en septembre 1429, j'avais dû capituler, blessée à la jambe, et m'étais retirée à La Chapelle, près de Saint-Denis, où l'armée du roi et quelques chefs militaires m'avaient escortée. Puis nous gagnâmes votre belle région et, passant par Chelles, nous nous arrêtâmes à Lagny, où nous dûmes rester pour la nuit. Le roi, sa suite et moi-même, nous pûmes nous installer dans plusieurs hôtels de la ville, tandis que l'armée dut coucher chez l'habitant ou dormir à la belle étoile.



Jeanne d'Arc,  
*miniature du XVI<sup>e</sup> siècle.*



**A**u printemps de 1430, nouvelle tentative de mainmise sur la capitale, que nous voulons reprendre aux Bourguignons alliés des Anglais. J'arrive à Lagny dans la première quinzaine d'avril, et c'est là que se situe l'épisode de l'enfant mort sans avoir reçu le baptême. Ayant été averties qu'un enfant inanimé avait été déposé devant une statue de la Vierge Marie, dans une église de la ville, des jeunes filles s'agenouillèrent au pied de la statue et supplièrent la Vierge de redonner vie à l'enfant. Ma présence à Lagny leur étant connue, elles me firent mander et me sollicitèrent pour que je me joignisse à elles et que leur prière fût exaucée.

Ainsi fut fait. La vie qui s'était retirée de l'enfant depuis trois jours y apparut comme par miracle ; l'enfant bâilla trois fois, lui qui jusqu'alors était aussi noir que sa cotte ; il reprit des couleurs et fut donc baptisé, puis s'éteignit tantôt et fut enterré en terre sainte.

La nouvelle d'un autre événement ne tarda pas à me parvenir durant mon séjour à Lagny : la défection des Anglo-Bourguignons à Melun. Mais les habitants de cette ville craignant sans doute un retour de l'occupant demandèrent du renfort, notamment l'aide des troupes royales cantonnées à Lagny. Nous nous rendîmes à Melun, Jean Foucault et moi, et nous y passâmes la semaine pascale. La ville de Melun n'eut pas besoin d'être assiégée puisqu'elle s'était libérée elle-même, étant acquise au roi Charles VII.

C'est pendant cette semaine pascale que les Anglais quittèrent Paris pour s'attaquer à sa proche région ; ils finirent par atteindre l'abbaye de Chelles, qu'ils pillèrent sans vergogne. Au retour, ils tombèrent sur une troupe d'Armagnacs qui les tailla en pièces.

Ma présence à Melun devenant inutile, je m'en retournai à Lagny, où j'entrai à la tête d'une petite armée d'un millier d'hommes, qui devait repartir dès la fin du mois d'avril pour combattre une troupe anglo-bourguignonne commandée par le capitaine Franquet d'Arras. En effet, cette troupe qui traversait l'Ile-de-France passa dans votre région. Il était aisé d'y provoquer une rencontre. Le champ de bataille où s'affrontèrent nos troupes était situé précisément au lieu-dit « La Prairie de Vaires », près de Chelles. Vous imaginez sans peine que la bataille se déroula sur une partie du territoire qui vous est familier. Le sort des armes m'étant une fois de plus favorable, je réussis à capturer Franquet d'Arras, qui fut exécuté peu après, et je m'emparai de son épée, que je portai à Lagny comme à Compiègne, parce que cette épée de guerre était encore capable de donner de bonnes volées alentour !

Au passage, je viens signer votre livre d'or, les Dames de Chelles se montrant jalouses des gens de Lagny et de ce qu'il est advenu dans une église de cette ville\*.

*\*Vous êtes invités à lire les textes que m'ont consacrés Jacques Amédée Le Paire, Pierre Eberhart, Pierre Herbin et Jean Sterlin, tous historiens de Lagny-sur-Marne, à l'exception du dernier cité, historien de Vaires-sur-Marne.*



Hôtel du Mouton

Quartier Saint-Gervais vers 1550. *Plan de Saint-Victor.*

1542

*Jacqueline Amignon*  
UNE ABBESSE EXEMPLAIRE,  
N'EN DÉPLAISE AU ROI FRANÇOIS I<sup>ER</sup> !



Depuis que le roi François Ier avait signé avec le pape Léon X, en 1516, un concordat qui privait les monastères du privilège d'élire les abbesses et les abbés du royaume de France, seul le roi avait le droit de les nommer. L'Église regimbait, et c'est la raison pour laquelle mes religieuses procédèrent à mon élection en 1542, comme si rien n'avait changé.



Louis II de Bourbon, duc de Montpensier.

Anno domini millesimo quingentesimo quadragésimo quarto vicesima nona mensis Januarij  
 Regnante francisco de Vallesio rege nostro tricesimo anno regni ipsius et Johanne de bellay  
 cardinali parisiensi episcopo Translatum est per me fratrem Johannem goudequin priorem  
 sancti lazari parisiensi visitatorem huius cenobij et vicarium episcopi parisiensi Corpus bte  
 Bathildis Regine in tecam partim argenteam partim ligneam deauratam Personae Inter-  
 fuerunt reuerendissima mater Jacquellina amignon vicarissa domine abbatisse Renate de  
 borbonio

Authentique des reliques du corps de sainte Bathilde, datée du 29 janvier 1544.  
 Furent présentes en personne : révérendes mères Jacqueline Amignon, vicair générale, Renée de Bourbon, abbesse.

Informé de cette élection qui n'avait plus lieu d'être, le roi, en vertu de son « droit divin », conféra le brevet d'abbesse de Chelles à Madame Renée de Bourbon, fille du duc de Vendôme, et ne me laissa que le titre de vicaire générale, me confiant pour dix-huit ans l'administration du monastère.

J'attendais, il est vrai, l'arrivée d'une abbesse qui semblait peu disposée à quitter l'abbaye de Fontevault dont elle était la grande-prieure, tandis que sa tante, Madame Louise de Bourbon, occupait le siège abbatial de cette même abbaye. La jeune Renée, âgée de seize ans, y avait été placée dès l'âge de six ans ; elle n'avait pas envie d'abandonner tout de suite les personnes auxquelles elle s'était naturellement attachée. Et puis son extrême jeunesse ne l'avait guère préparée à gouverner un monastère avant sa majorité. J'assumai donc les fonctions de vicaire que le roi avait bien voulu me confier, et je me conformai scrupuleusement à sa volonté, d'autant plus que je n'avais jamais songé à devenir abbesse, au grand dam de mes religieuses, lesquelles s'étaient d'ailleurs récriées à l'annonce de ce vicariat qui m'était dévolu.

En paix avec ma conscience, j'acceptai sereinement mon nouveau titre, et la communauté n'eut pas à s'en plaindre. Hélas, la guerre vint troubler cette bonne entente avec mes chères filles. Nous dûmes nous réfugier dans une maison à Paris, les troupes commandées par le duc de Montpensier ayant établi leur camp dans une prairie entre Chelles et Gournay. En effet, l'empereur d'Allemagne Charles-Quint avait envahi la Champagne et le roi François Ier cherchait à lui barrer le passage avec ce corps d'armée.

Sous la conduite de Maître Martin Froment, procureur de l'abbaye, j'accompagnai mes filles au nombre de soixante-seize jusqu'à notre hôtel du Mouton à Paris, où nous pensions pouvoir habiter avant le retour au calme, tandis que quatre religieuses d'âge mûr étaient restées à Chelles avec les religieux pour garder le monastère. Le duc de Montpensier lui-même promit de protéger notre abbaye.

Arrivées à l'hôtel du Mouton le 9 septembre 1544 à six heures du soir, nous y fûmes si mal reçues et trouvâmes les appartements dans un tel état que nous n'y passâmes qu'une nuit, après quoi nous fûmes accueillies par un bourgeois de nos amis, ce bon monsieur Le Grain qui nous offrit l'hospitalité pendant les douze jours que dura notre éloignement forcé.

Le traité de Crespy (18 septembre 1544) ayant mis fin au conflit armé, nous pûmes rentrer toutes ensemble, en l'excellente compagnie de notre procureur, Maître Froment, et rapporter les reliques, chartes et autres objets que nous avions soigneusement emballés pour les soustraire à la convoitise et au vandalisme d'éventuels pillards.



Henri IV,  
*peint par Frans Pourbus le Jeune.*



Henri IV à la bataille d'Arques.  
*Musée national du château de Pau.*

1591

# Henri IV

## ET SA « CHASTE COUSINE », L'ABBESSE MARIE DE LORRAINE



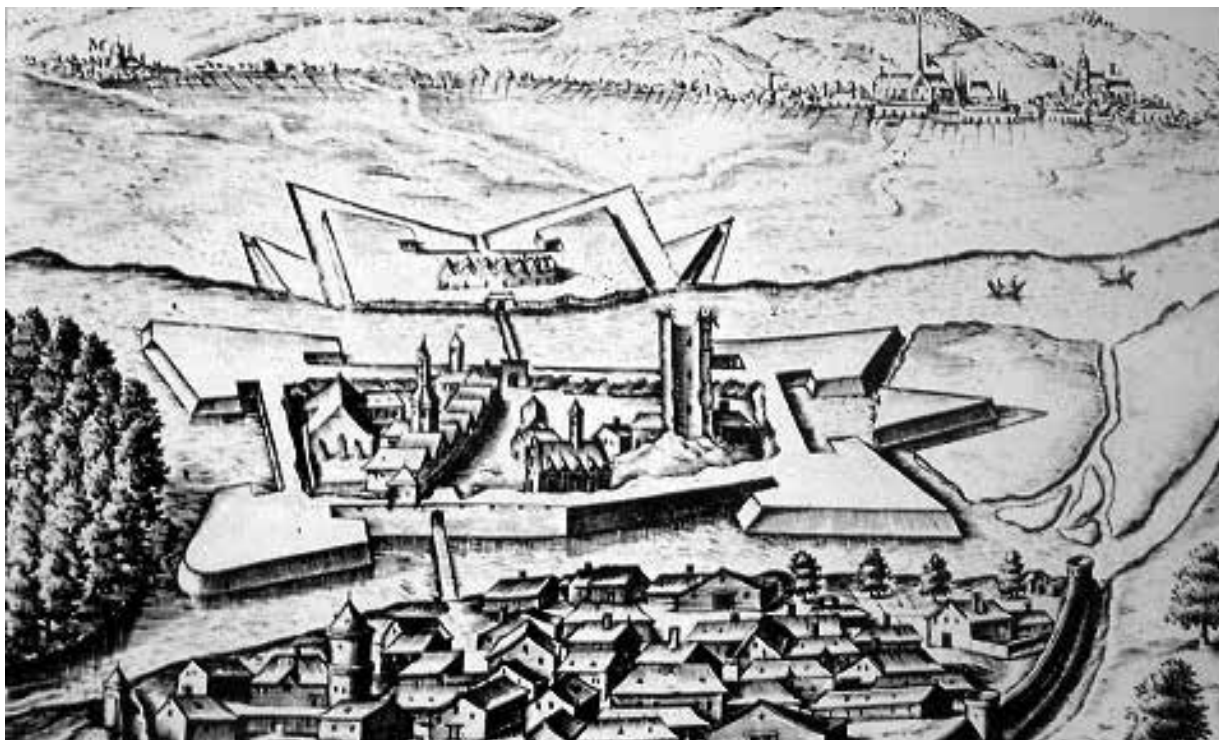
Né protestant, comme vous le savez sans doute, je dus conquérir mon royaume pour être reconnu roi de France, alors que j'étais déjà roi de Navarre depuis que ma mère, Jeanne d'Albret, morte dix ans après mon père Antoine de Bourbon, en 1572, m'avait légué cette couronne qu'elle avait elle-même héritée de son père.

Pour ma part, je ne tenais pas plus que mon propre père à la religion dite réformée, aussi je renonçai au protestantisme qui faillit me coûter la vie dans la nuit de la Saint-Barthélemy, au cours de laquelle je dus abjurer (23-24 août 1572), ceci nonobstant mon mariage avec Marguerite de Valois, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, qui me faisait entrer dans la famille royale de France.

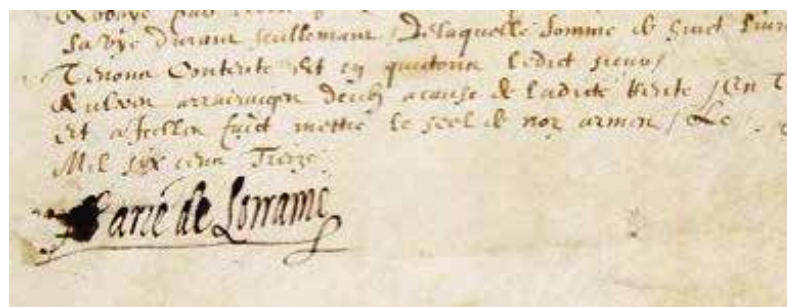
L'assassinat d'Henri III, mort sans laisser d'héritier, mais qui m'avait désigné comme son successeur, mit les catholiques sens dessus dessous.

Certes les victoires d'Arques (1589) et d'Ivry (1590) me permirent d'asseoir mon autorité, mais il me restait à conquérir Paris. Je me présentai donc devant la capitale, qui était encore aux mains de catholiques irascibles, et je fus contraint de l'assiéger.

Ah çà, mon règne commençait mal : j'étais obligé de faire mourir de faim mes sujets ! L'avouerai-je, on ne m'avait pas encore surnommé « le bon roi Henri »...



Fort de Gournay-sur-Marne vers 1593.  
Gravure de Claude de Chastillon.



Rente de 8 livres cédée à l'abbaye de Chelles pour subvenir aux besoins de Jehanne Godet, religieuse, datée du 26 juillet 1613 et signée de Marie de Lorraine, abbesse.



Paris allait succomber, quand, le 23 août 1590, une armée espagnole sous les ordres du duc de Parme vint à son secours. L'ennemi étant à Meaux, le maréchal de Biron me conseilla d'occuper Chelles, qui dominait la Marne. L'abbesse de Chelles, ma cousine Marie de Lorraine, s'était déjà retirée à Paris avec les religieuses les plus jeunes. Seules les plus âgées gardèrent le monastère !

C'est donc à Chelles que devait se dérouler la bataille. Il me fallait la gagner coûte que coûte, car Paris et la France ne se soumettraient qu'à cette condition.

De Chelles, j'écrivis une courte missive à Madame de la Roche-Guyon que j'appelais « ma maîtresse » pour tenter de l'influencer (j'étais, Dieu me pardonne, soucieux de ne pas faillir à ma réputation de « Vert Galant ») :

*«Ma maîtresse, je vous écris ce mot le jour de la veille d'une bataille. L'issue en est en la main de Dieu, qui en a déjà ordonné ce qui en doit advenir et ce qu'il connaît être expédient pour sa gloire et pour le salut de mon peuple. Si je la perds, vous ne me verrez jamais, car je ne suis pas homme qui fuie ou qui recule. Bien vous puis-je assurer que, si j'y meurs, ma pénultième pensée sera à vous, et ma dernière sera à Dieu, auquel je vous recommande et moi aussi. Ce dernier août 1590, de la main de celui qui baise les vôtres et qui est votre serviteur.*

« Henry. »

Le 1<sup>er</sup> septembre, j'installe les 25 000 hommes de mon armée au-dessous de Brou. Les troupes espagnoles, égales en nombre, sont en face de moi. Mais le duc de Parme, au lieu de livrer bataille, recule et se terre dans son camp retranché. Nous restons à Chelles durant cinq jours sans pouvoir réellement combattre.

Je retournerai à Chelles au mois de mai 1591 pour bâtir un fort à Gournay et me rendre maître de la Marne.

La présence de mes soldats va compromettre les moissons. L'abbesse Marie de Lorraine, profitant de ce qu'elle est ma cousine, décide de protester auprès de moi. Je vais au-devant de la jeune abbesse, que je trouve à mon goût. Je lui prends la main et lui dis : « Je suis vraiment touché des pertes que mes soldats causent à votre monastère, mais quand je serai en possession de mon royaume, je réparerai tous vos désastres. »

Mon royaume enfin conquis, je n'oublierai pas la promesse faite à ma cousine. Je retournerai fréquemment à Chelles, tant pour tenir mes engagements que pour confirmer ma réputation de « Vert Galant ».

Mais l'abbesse, qui n'a pas trente ans, se méfie de moi et me juge trop entreprenant... Elle ne me reçoit qu'escortée des religieuses les plus respectables du monastère. Malgré mes efforts subtils et variés, je n'ai jamais pu obtenir d'elle une entrevue particulière. Je l'ai gratifiée d'une pension supplémentaire qu'elle a acceptée, mais elle ne m'accorde pas même un tête-à-tête. J'ai dû capituler en la surnommant « ma chaste cousine ».

Chelles m'a valu une des plus cuisantes défaites de ma carrière amoureuse.



Lettre manuscrite datée du 7 juin 1595 et signée d'Henri IV.



Marie de Rabutin-Chantal, Marquise de Sévigné,  
*portrait par Claude Lefebvre (1665).*

1680

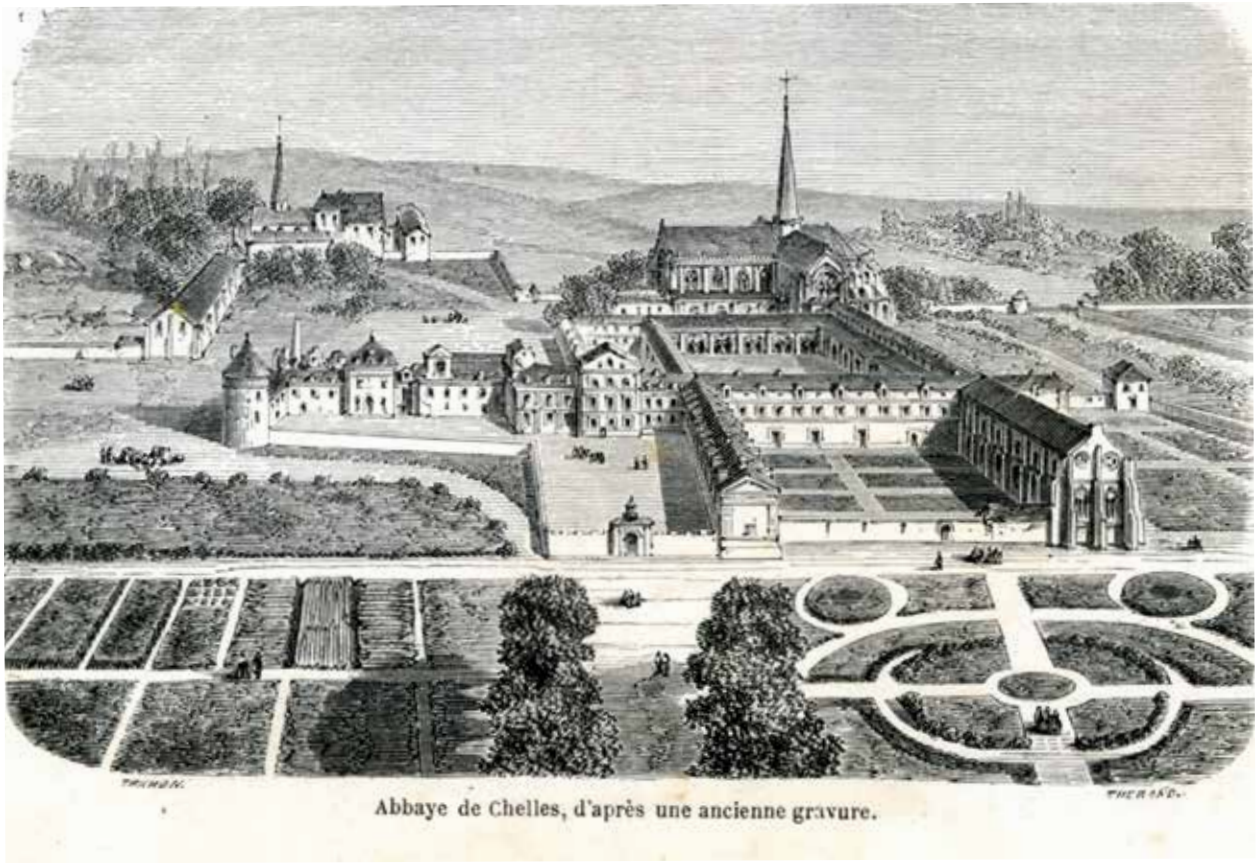
L'ABBAYE DE CHELLES  
EN BUTTE AUX INDISCRÉTIONS DE  
*Madame de Sévigné*  
(1626-1696)



Les fastes que connut l'abbaye de Chelles en 1680, lors du sacre d'une nouvelle abbesse, permirent à Jean-Baptiste Beaumanoir de Lavardin, évêque de Rennes, de me répéter un bon mot dont je m'empressai de divertir ma fille, la comtesse de Grignan.

La nouvelle abbesse était la soeur de la duchesse de Fontanges, favorite du roi Louis le quatorzième. Le sacre de Madame Catherine d'Escorailles de Roussilhe se fit dans l'église abbatiale Notre-Dame de Chelles. Celle-ci avait été parée pour l'occasion par les tapissiers du roi, et le monarque avait envoyé à Chelles les musiciens de sa propre chapelle.

La messe fut dite par l'archevêque de Paris en présence de huit évêques. Ce jour-là, plus de cent vingt carrosses amenèrent à Chelles la plus haute noblesse de la capitale.



Tous les gnaclimau & Promert & Obligations faite  
 par le a par la maison de laq. Dame & vid. & laree  
 L'ère mil sixcent dix huit le vingt ans  
 jour d'aujourd'hui unan midy & a signé &

Lacour  
 Marie de Rabutin  
 Chantal  
 Simonnet

Lettre manuscrite datée du 21 août 1669  
 et signée de Marie de Rabutin-Chantal.

Je retranscris ci-après ma lettre qui a trait à cette cérémonie.

*Aux Rochers, mercredi 11 septembre 1680.*

« Monsieur de Rennes, qui a repassé par ici en revenant de Lavardin, m'a conté qu'au sacre de Madame de Chelles, les tentures de la couronne, les pierreries au soleil du saint-sacrement, la musique exquise, les odeurs, la quantité d'évêques qui officiaient, surprirent tellement une manière de provinciale qui était là qu'elle s'écria tout haut : « N'est-ce pas ici le paradis ? - Ah ! non, madame, dit quelqu'un, il n'y a pas tant d'évêques... »

Ce n'était pas la première fois que je parlais de Chelles à ma fille bien-aimée. Au printemps de 1676, j'avais rencontré à Livry le médecin de l'abbaye de Chelles, Domenico Amonio, jeune Italien qui avait tout d'un séducteur, mais auquel faisait défaut l'envie de le prouver aux dames...

« Ma chère, c'est un homme de vingt-huit ans, dont le visage est le plus beau et le plus charmant que j'aie jamais vu ; il a les yeux comme Madame de Mazarin et les dents parfaites, de grandes boucles noires qui lui font la plus agréable tête du monde. Il est Italien et parle italien, comme vous pouvez penser. Il a été à Rome jusqu'à vingt-deux ans ; enfin, après quelques voyages, Monsieur de Nevers et Monsieur de Brissac l'ont amené en France, et Monsieur de Brissac l'a mis, pour le reposer, dans le beau milieu de l'abbaye de Chelles dont Madame de Brissac, sa soeur, est abbesse. Il a un jardin de simples dans le couvent, mais il ne me paraît rien moins que Lamporechio. Je crois que plusieurs bonnes soeurs le trouveront à leur gré et lui diront leurs maux, mais je jurerais qu'il n'en guérira pas une que selon les règles d'Hippocrate. »

(Lettre datée de Paris, 6 mai 1676.)

Lamporechio est le personnage d'un conte inspiré à La Fontaine par le *Décameron* de Boccace. Un jeune jardinier y contente huit soeurs et l'abbesse. Vous avouerez que j'ai de bonnes lectures et vous comprendrez, dans ces conditions, que je ne voie pas du tout Amonio dans le rôle du jardinier, nonobstant ses plantes médicinales... J'ajouterai, à propos d'un des protecteurs d'Amonio, le duc de Brissac, frère de l'abbesse de Chelles et beau-frère du duc de Saint-Simon, que son mariage « ne fut jamais heureux : le goût de Monsieur de Brissac était trop italien » (dixit Saint-Simon).

Monsieur de Nevers, autre protecteur du bel Amonio, avait le même goût, ce qui confirme mes soupçons et me fait dire que le jeune Italien ne guérira les religieuses que selon les règles d'Hippocrate, médecin de l'Antiquité. Quelques mois plus tard, j'annonce à ma fille le congé définitif d'Amonio.

Un père visiteur, chargé d'inspecter les maisons de son ordre, vient de priver l'abbesse et les religieuses de leur trop séduisant médecin.

« Le pauvre Amonio n'est plus à Chelles ; il a fallu céder au visiteur. Madame (l'abbesse) est inconsolable de cet affront, et pour s'en venger, elle a défendu toutes les entrées de la maison... Mille petits relâchements sont réformés, et quand on se plaint : « Hélas ! je fais observer la règle. - Mais vous n'étiez point si sévère. - C'est que j'avais tort, je m'en repens. » Enfin on peut dire qu'Amonio a mis la réforme à Chelles. »

Je précise à l'intention de ma fille que le bel Amonio vit désormais chez Monsieur de Nevers et qu'il est habillé comme un prince. J'ajoute que, s'agissant de médecine, il en sait autant que les autres, aussi le consulté-je assez souvent.\*

Il mourut en 1721, à l'âge de soixante-treize ans. Pour un pseudo-médecin, il avait assez bien vécu, n'est-ce pas ?

\* Domenico Amonio n'était peut-être qu'un apothicaire. Chassé de France pour escroquerie, en 1690, il y revint en 1700 et épousa en 1709 une riche héritière qui portait un nom moins joli que le sien, Madeleine Bédé de Hauteceuve.



Louise-Adélaïde d'Orléans,  
*peinte par Pierre Gobert.*



Charlotte-Aglaé d'Orléans,  
*peinte par Pierre Gobert.*

1719

# Louise-Adélaïde d'Orléans

LA PRINCESSE-ABBESSE (1698-1743)

• • •

Si l'on vous a dit du mal de moi, ne vous en étonnez point. Il est vrai que j'ai moins d'amis que d'ennemis. Ma meilleure alliée n'est autre que ma grand-mère paternelle, Élisabeth Charlotte de Bavière, surnommée Liselotte, mais que l'on appelle ici la Princesse Palatine et qui, bien qu'elle ait désapprouvé ma décision d'entrer au couvent, n'a pas manqué de prendre ma défense chaque fois qu'elle le jugeait nécessaire.

J'aime beaucoup, aussi, ma confidente et très chère amie l'abbesse de Jouarre, Charlotte de Rohan-Soubise, qui fait preuve d'une indulgence peu commune lorsque je lui raconte mes frasques et lui avoue mes lubies, dont elle veut bien rire avec moi si j'ai décidé de faire repentance. Pourtant, elle est une janséniste convaincue, et sur ce point nous nous entendons à merveille.

Certes, je n'ai pas toujours montré le bon exemple aux jeunes filles qui m'ont été confiées à l'époque où je donnais des fêtes et des concerts auxquels la vie de Cour m'avait accoutumée.



Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles.  
© Musée Alfred Bonno, Chelles.

LOUISE  
ADELAÏDE  
D'ORLEANS  
ABBESSE 1767



Mais je ne renierai jamais Notre Seigneur Jésus-Christ, dont je suis devenue l'épouse par ma seule volonté à l'âge de dix-neuf ans révolus, ayant pris l'habit à dix-sept ans et demi. Mon père, un jour où je l'avais mis hors de lui, s'écria devant témoin : « Vous verrez qu'elle finira par me brouiller avec mon gendre. » Connaissant sa tournure d'esprit, je sais qu'il eût préféré mille fois me faire épouser mon cousin germain, le fils aîné du duc du Maine, légitimé de France. C'est le choix que lui avait suggéré ma mère, elle-même fille légitimée de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Rien ne pouvait ébranler ma conviction que je n'étais pas faite pour une telle alliance, ni les visites répétées de mon père, ni les supplications de ma grand-mère, d'ailleurs hostile au choix de mes parents - désolée surtout de me voir renoncer au monde pour un mariage mystique qui, de soeur Sainte-Bathilde que j'étais devenue en prononçant mes voeux, fit de moi Madame d'Orléans, abbesse de Chelles.

En effet, Madame Agnès de Villars, la soeur du maréchal de France, dut démissionner en 1719 et me céder la place qu'elle occupait depuis 1707. Je me repentis plus tard d'avoir suscité cette démission de l'abbesse et la suppliai de reprendre la place dont je l'avais privée. Ma tentative fut vaine.

Madame de Villars nous avait reçues, ma soeur Charlotte Aglaé, dite Mademoiselle de Valois, et moi-même, comme pensionnaires de l'abbaye, en 1710. Nous étions accompagnées d'une sous-gouvernante et de six femmes de chambre ! Nous fûmes bientôt rejointes par notre soeur cadette Louise Élisabeth, dite Mademoiselle de Montpensier, qui n'avait alors que deux ans. Nous fîmes encore un séjour à l'abbaye bénédictine du Val-de-Grâce.

Peu de temps après j'étais de retour à la Cour, accueillie avec empressement par ma grand-mère bien-aimée, la Palatine. Mais ce fut dès lors une vie insouciant, ponctuée de nombreux bals, de concerts, de spectacles de danse... Je venais de découvrir le monde et ses tentations, le luxe, les rencontres. J'évoluais, comme dans un rêve, au milieu de jeunes seigneurs et de dames de la Cour. Je ne me refusais aucun des plaisirs de la vie et m'enivrais de vin, bien que j'eusse envie d'étancher ma soif d'une autre manière, dans le domaine spirituel. Cependant, si je n'ignorais rien des turpitudes de mon père, Régent de France, je restais éloignée de ces soupers auxquels était conviée ma soeur aînée, la duchesse de Berry.

Pour me désaltérer, je ne voyais qu'une source digne de ma candeur de pécheresse, celle qu'offre à toutes les âmes qui menacent de se perdre le seul amour qui puisse les sauver : l'amour du Christ rédempteur.

Je ne me perdrai point. Je vivrai à l'écart du monde, où l'on me considère avant tout comme un « bon parti » qui attire une pléthore de prétendants. Ma mère ne me fera pas épouser le fils du duc du Maine. Je ne m'y résoudrai en aucun cas. D'ailleurs, il suffirait que j'en épouse un autre pour qu'elle me prive du peu de tendresse que je lui inspire encore.

Je vouerai donc ma vie entière à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ainsi soit-il.

L.-A. d'Orléans, abbesse de Chelles.



La Palatine, peinte par Hyacinthe Rigaud.  
© Musée de Versailles et de Trianon.

À ma chère petite-fille

Permettez-moi d'ajouter aux lignes qui précèdent, tracées par ma petite-fille, plus connue à la Cour sous le nom de Mademoiselle de Chartres et portant désormais le titre d'abbesse de Chelles, ces quelques mots que je lui dédie. Louise-Adélaïde est fort agréable de sa personne, grande, le visage gracieux, la bouche belle, les dents comme des perles ; elle danse bien, elle a une jolie voix ; elle chante à livre ouvert tout ce qu'elle veut sans faire de grimaces ; elle a une éloquence naturelle et le naturel bon ; elle a un rire charmant ; elle bégaye un peu, mais cela ne lui sied pas mal ; elle parle et rit sans affectation ; elle est franche et dit tout ce qu'elle pense... Elle voulait, à toute force, être religieuse. Si quelqu'un s'était opposée à sa volonté, elle eût été au désespoir, capable même de se tuer, car elle a du courage et ne craint pas la mort. J'ai fait tout mon possible pour la détourner de cette folie qui s'est emparée d'elle, mais la résolution de ma petite-fille était bien enracinée dans sa tête. Elle a pourtant de vrais goûts de garçon. Elle aime les chiens, les chevaux, les cavalcades. Toute la journée elle manie la poudre, fait des fusées et autres feux d'artifice. Elle a une paire de pistolets avec lesquels elle tire sans cesse.

Ce qui l'a déterminée à se faire religieuse, c'est tout simplement le peu d'affection qu'elle a trouvée auprès de sa mère et la peur qu'elle a eue de devoir épouser le fils du duc du Maine. Elle a mieux aimé se retirer du monde que d'encourir les reproches de sa famille et la haine de sa mère.

Voici ce que dit de l'abbesse de Chelles le duc de Saint-Simon, qui est un familier de mon fils le Régent :

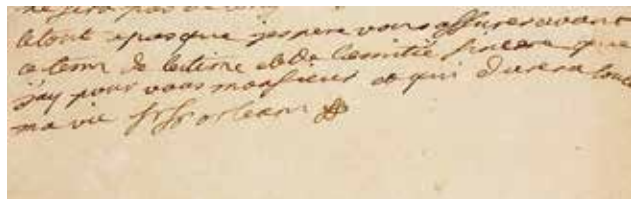
*« Tantôt austère à l'excès, tantôt n'ayant de religieuse que l'habit, musicienne, chirurgienne, théologienne, directrice, et tout cela par sauts et par bonds, mais avec beaucoup d'esprit ; toujours fatiguée et dégoûtée de ses diverses situations, incapable de persévérer en aucune, aspirant à d'autres règles et plus encore à la liberté, mais sans vouloir quitter son habit de religieuse... » (Saint-Simon, Mémoires.)*

Ce portrait à la fois cruel et juste, non dénué de méchanceté, je m'abstiendrai de l'approuver sans réserve, bien qu'il y ait dans tout cela un fond de vérité que je ne saurais contester. Ma petite-fille me pardonnera ma franchise d'autant plus volontiers qu'elle tient de moi ce trait de caractère qu'on lui reproche tant.

*Charlotte de Bavière, dite la Palatine.*

Madame d'Orléans donna sa démission d'abbesse en 1734. Son amie Anne de Clermont-Gessan lui succéda. Celle-ci, dont la prélature fut la plus longue de toute l'histoire de l'abbaye (1734-1789), était auparavant abbesse de Beaurepaire, dans le Dauphiné.

Quant à Madame d'Orléans, elle se retira au prieuré de la Madeleine du Trainel, à Paris, où elle s'éteignit en 1743, âgée de quarante-cinq ans.



Autographe signé "Sr. L. d'Orléans", 16 mars 1726, à l'abbé Croizat à Paris.



Élisabeth Marie Françoise Trinquand, née Antoine.

XVIII<sup>es</sup>

# Elisabeth Marie Françoise Antoine,

ÉPOUSE TRINQUAND (1744-1816)



Avant mon mariage avec Denis Nicolas Trinquand, huissier de la chambre du roi, je vivais à la Cour et faisais partie de la maison de Madame Élisabeth, soeur du roi Louis XVI. Mon mari et moi nous avons élu domicile non loin de Paris, dans un bourg typiquement briard, où s'était déjà installé mon beau-père en 1749.

Mon époux me dit que Chelles n'est pas en Brie, mais peu m'importe ! Les puristes pourront difficilement nier le caractère pittoresque de ce village dont les demeures sont sagement construites au pied de l'église Saint-André et surtout à l'ombre d'une imposante abbaye royale qui a vu se succéder les filles des plus illustres familles du royaume.

## Hymnes composés par la citoyenne Trinquand pour la fête de la Fraternité

### VIVE LA RÉPUBLIQUE

#### Chœur

*Chantons la Liberté,  
La douce Égalité  
Et la Fraternité  
Qui fondent l'Unité.*

**1**

*Vive la République !  
Prouvons-lui notre amour,  
Que notre chant civique  
S'enflamme en ce beau jour !*

**2**

*France ! Par ton génie  
Tu sus rompre tes liens,  
Brisant la monarchie,  
Tu nous fis citoyens*

#### Chœur

**3**

*Célébrons par des fêtes  
Et par de nouveaux chœurs  
Les exploits, les conquêtes  
De tous nos défenseurs.*

#### Chœur

#### Chœur

*Je jure à la République  
De toujours la chérir ;  
j'ai pour devise chérie :  
Vivre libre ou mourir !*

**1**

*Réunis dans cette enceinte,  
Nous goûtons le vrai bonheur ;  
Notre âme s'y trouve atteinte  
D'une vive et même ardeur.  
Chœur*

**2**

*C'est pour la chose publique  
Que chacun émet son vœu,  
Et c'est pour la République  
Qu'on brûle du même feu.*

#### Chœur

**3**

*Il faut que toujours fidèle  
Au vœu de notre serment,  
Notre union mutuelle  
Se confirme constamment.*

#### Chœur

**4**

*Il faut dire à notre Mère :  
Oui, tu peux compter sur nous !  
Aux tyrans nous ferons guerre ;  
Pour toi nous combattons tous.*

#### Chœur

À la démission de Madame d'Orléans « la princesse abbesse », c'est son amie Anne de Clermont-Gessan qui la remplaça, et nous n'étions pas trop dépaysés en arrivant à Chelles : Madame de Clermont, notre cousine, gouvernait auparavant l'abbaye de Beaurepaire, dans le Dauphiné, son pays d'origine.

Je suis très fière d'appartenir à la famille Antoine qui, assez tôt ma foi, s'est mise au service de nos souverains, que ce soit en tant que garçon ordinaire de la chambre du roi, sous Louis XIII et Louis XIV, ou en qualité de porte-arquebuse du roi, sous Louis XIV et Louis XV.

Ces trois monarques n'ont eu qu'à se louer des soins attentifs et de l'habileté particulière dont les Antoine se sont fait une spécialité. En témoignent les journaux tenus par Jacques Antoine et les fils de celui-ci durant les maladies des deux premiers rois qu'ils ont servis, Louis XIII et Louis XIV. Ces journaux sont des documents de première main et, par conséquent, leur valeur historique n'est pas sujette à caution.

L'estime dont le porte-arquebuse et garde des chasses royales, François Antoine de Beauterne, jouissait auprès du roi Louis XV, l'aida dans la traque de la terrible bête du Gévaudan (1765).

S'agissant des dons d'écrivain de plusieurs membres de ma famille, je n'ai pas voulu être en reste. J'ai su trousseur quelques couplets pour les mariages et autres réunions familiales auxquelles j'étais conviée. Un brin de plume dont je n'ai pas à me plaindre me facilite même l'écriture de poèmes que l'on a la bonté d'appeler ainsi pour que je mérite, sans rougir, le joli nom de poétesse.

Peut-être aurais-je dû persévérer dans cette voie toute tracée, mais la Révolution a refroidi l'enthousiasme de ma jeunesse et brisé mon élan dans le domaine artistique.

La disparition tragique de ma bienfaitrice, qui s'est vu infliger le même supplice que feu son frère le malheureux roi Louis XVI et feu sa belle-soeur l'infortunée reine Marie-Antoinette, m'a dicté la plus grande prudence, ne serait-ce que pour ne pas mettre en péril la vie de mes proches, notamment celle de mes enfants. A jamais gravé dans nos mémoires, le sort réservé au jeune roi Louis XVII, enfermé au Temple, nous a glacé le sang, cet enfant martyr n'ayant pas survécu aux mauvais traitements de ses geôliers.

Les drames qui ont endeuillé la famille royale de France et, avec elle, l'Europe tout entière m'ont appris à ne pas être dupe des concessions que l'on prétend exiger de nous autres, les survivants d'une époque révolue. Mon mari n'a pas voulu émigrer. Nous avons donc pu conserver nos biens immobiliers, mais le fisc nous a très lourdement taxés, à tel point que nous partageons maintenant l'indigence d'une partie de la population. Qu'importe ! Nous avons la vie sauve.

Quels que soient mes sentiments personnels, j'ai dû en faire abstraction et composer des hymnes à la Liberté pour les chanter avec tous les patriotes présents à la fête de la Fraternité, le 30 brumaire an II\*, et me joindre au cortège, comme j'y étais invitée par la municipalité, afin d'inciter la foule à reprendre en chœur le refrain de ces hymnes que j'avais dédiés à la Liberté.

La Liberté – une Liberté personnifiée, montée sur un char - fut ainsi escortée par quelque deux mille citoyens. Une telle démonstration patriotique avait pour but d'attirer l'attention du directoire du district, enclin à juger sévèrement les citoyens et les citoyennes d'un bourg qui n'avait existé, jusqu'alors, que par son abbaye royale...

Insigne de la Société populaire des Sans-Culottes de Chelles, 1793.



\* Soit le 20 novembre 1793.



Huile sur toile d'Édouard Dantan,



XVIII<sup>es</sup>

# De Thuillier ou Desthuilliers ?

IL EST L'UN DES SIGNATAIRES  
DU CAHIER DE DOLÉANCES DE CHELLES (1789)



Si mon nom ne vous dit rien, c'est que vous n'êtes jamais venu à Chelles.

Quoi ? Vous n'avez entendu parler d'aucun des membres de ma famille, ni de leur attachement indéfectible à la terre de leurs ancêtres ? Alors vous habitez une autre commune de notre belle région façonnée par des générations d'artisans, de maçons, de charpentiers, mais aussi de vigneron, de laboureurs, de jardiniers... Quant à mes ancêtres, maçons de père en fils, ils ont d'abord exercé leur métier dans la Haute-Vienne, à Saint-Léonard de Noblat, formant une lignée de ces fameux « maçons creusois » qui travaillaient soit dans la Creuse, soit dans un département voisin.

Mon nom de baptême est Simon Barnabé. Je suis né à Coubron le 30 avril 1750. Mes ascendants chellois se nommaient Laudon, Lenoir, Lopin, Morel, Noël et j'en passe ! Tous vivaient ici même depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins, mais il n'existe pas dans les archives de Chelles de registre paroissial antérieur à 1548. Je vous laisse deviner le nombre de cousins et de cousines que je me suis découverts au seuil du XIX<sup>e</sup> siècle !

Nous sommes à présent sous un régime républicain. La France est gouvernée par un chef d'État qui porte le titre de Premier Consul mais qui réunit à lui seul tous les pouvoirs dont ne disposaient pas forcément les têtes couronnées qui l'ont précédé. Néanmoins, il n'a pas osé rétablir le calendrier grégorien, et nous devons toujours nous conformer au calendrier républicain, institué sous la Révolution. Il s'agit donc de substituer aux dates qualifiées de « vieux style » par mon cousin Dumont, ex-greffier de la municipalité de Chelles, les mois et les jours inventés par le poète Fabre d'Églantine.



Une équipe de maçons creusois  
au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, c'est le 10 messidor de l'an VIII, soit le 29 juin 1800, que j'ai épousé à Chelles Marie Françoise Goeillebaye, une jeune fille de Villeparisis qui n'avait pas encore ses vingt et un printemps, et qui a bien voulu de moi malgré mes cinquante carats. Bon, je ne vous cache pas que nos familles respectives n'ont vu dans cette union que des avantages... Il me fallait absolument un héritier, et j'espérais trouver la perle rare qui me dispenserait de m'éloigner trop de mes meilleurs amis, avec qui j'avais pris l'habitude de me distraire sur les bords de Marne. N'empêche que nous voici en vendémiaire de l'an XI, ou si vous préférez en septembre 1802, et que je suis pour la deuxième fois l'heureux père d'un garçon. Nous avons décidé, sa mère et moi, de le prénommer Simon Pierre Anatole. Pourquoi Pierre ? Parce que c'était le prénom de son grand-père maternel, cordonnier à La Villeneuve, un hameau situé près de Brou.

Mon fils aîné, Jean-Louis Simon, né en floréal de l'an IX, soit en avril 1801, doit son prénom à son oncle paternel, mon frère Jean-Louis, compagnon maçon, qui est mon aîné de dix ans. Ma soeur cadette, Anne Honorine, aura cette année quarante-sept ans. Ne me demandez pas quel jour de l'an VIII nous fêterons son anniversaire, c'est pour moi un véritable casse-tête !

Je retiens plus facilement le « vieux style ». La date du 14 avril 1789 est celle de la rédaction du cahier de doléances de Chelles, dont je suis l'un des trente-quatre signataires.

Si vous demeurez depuis peu à Chelles, vous m'avez souvent vu arpenter la rue de l'Ilette, où j'ai élu domicile. J'y suis connu comme le loup blanc, et tout le monde sait que mon beau-frère Charles Lopin – mon complice depuis toujours – m'accompagnait à l'auberge bien avant que je me décide à prendre femme. Mais lui, il avait déjà épousé ma soeur Anne Honorine à l'âge de trente ans, en 1781.

Charles nous a quittés en 1789, précisément l'année où j'ai signé le cahier de doléances. C'est donc une date que je ne risque pas d'oublier.

L'année où s'ouvrent les états généraux marque un tournant dans l'histoire de notre pays. Las d'observer que les privilégiés sont dispensés de payer les impôts que supportent les membres du tiers état, la plupart de ces derniers, autrement dit les paysans, ruent dans les brancards, parce que ce sont eux, les « mulets de l'État », qui paient les plus lourdes charges.

Quant à la classe bourgeoise, très riche, elle aimerait bien pouvoir se glisser dans les rangs de l'aristocratie pour avoir accès à certaines fonctions administratives. D'où la tentative restée vaine des bourgeois du tiers état de se faire passer pour des hobereaux attachés à leur terre. On voit ainsi des noms à rallonge fleurir ici ou là, censés donner le change à une classe de privilégiés qui méprise les roturiers. Et sans vouloir me comparer à un politicien de ma génération, le fameux Brissot (celui des Brissotins), qui se fait appeler « Brissot de Warville », je constate que ma signature, au bas du cahier de doléances, est lue « De Thuillier » au lieu de « Desthuilliers » par un transcripteur complaisant. Je me garderais bien de contrarier cet inconnu si je devais donner mon avis au sujet d'une graphie inhabituelle de mon nom.

Pour conclure, je citerai le mot désormais célèbre de l'abbé Sieyès, qui se désolidarisait de la classe des privilégiés : « *Qu'est-ce que le tiers état ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? A devenir quelque chose.* »

*" Le 26 février 1802, je suis né à la vie,  
le 17 février 1833, je suis né au bonheur dans tes bras.  
La première date, ce n'est que la vie,  
la seconde, c'est l'amour "*

*Victor Hugo  
Lettre du 26 février 1874.*



Victor Hugo à l'époque où il se promenait dans notre région avec Juliette Drouet.



Juliette Drouet, 1832.  
D'après une lithographie de Léon Noël.

1845

# Victor Hugo

ACCOMPAGNÉ DE SON AMIE JULIETTE DROUET,  
VISITE CHELLES EN 1845



« J'arpente en hâte, dans l'obscurité, la grande rue de Chelles, puis je prends le chemin qui mène à Montfermeil, comme quelqu'un qui connaîtrait le pays. »

Voilà ce que j'aurais pu dire moi-même, tel Jean Valjean, le personnage des *Misérables*.

Cette précision a son importance. Un de mes oncles casernait autrefois dans la région, à Chelles si j'ai bonne mémoire. Ma famille y a donc conservé quelque connaissance, et chacune des visites que j'y ai faites est pour moi un repérage pour de futurs écrits.





**Saint Roch et son chien saint Roquet.**  
*Collection particulière.*



## Chelles

J'aime Chelle et ses cressonnières,  
Et le doux tic-tac des moulins  
Et des coeurs autour des meuniers;  
Quant aux blancs meuniers, je les plains.

Les meuniers aussi sont blancs;  
C'est pourquoi j'ai la souvent  
Mêlé ma rêverie aux branches  
Des aulnes qui tremblent au vent.

J'ai l'air d'un pèlerin; les filles  
Me parlent, gardant leur troupeau;  
Je ris; j'ai parfois des coquilles  
Avec des fleurs, sur mon chapeau.

Quand j'arrive, avec mon caniche,  
Chelles, bourg dévot et coquet,  
Croit voir passer, fuyant leur niche,  
Saint Roch, et son chien saint Roquet.

Ces effets de ma silhouette  
M'occupent peu; je vais marchant,  
Tâchant de prendre à l'alouette  
Une ou deux strophes de son chant.

J'admire les papillons frères  
Dans les ronces du vieux castel;  
Je ne touche point à leurs ailes.  
Un papillon est un pastel.

Je suis un fou qui semble un sage,  
J'emplis, assis dans le printemps,  
Du grand trouble du paysage  
Mes yeux vaguement éclatants.  
Ô belle meunière de Chelles,  
Le songeur te guette effaré  
Quand tu montes à tes échelles,  
Sûre de ton bas bien tiré.

## Chelles

J'aime Chelle et ses cressonnières,  
Et le doux tic-tac des moulins  
Et des coeurs, autour des meuniers;  
Quant aux blancs meuniers, je les plains.

Les meuniers aussi sont blancs;  
C'est pourquoi je vais là souvent  
Mêler ma rêverie aux branches  
Des aulnes qui tremblent au vent.

J'ai l'air d'un pèlerin; les filles  
Me parlent, gardant leur troupeau;  
Je ris, j'ai parfois des coquilles  
Avec des fleurs, sur mon chapeau.

Quand j'arrive avec mon caniche,  
Chelles, bourg dévot et coquet,  
Croit voir passer, fuyant leur niche,  
Saint Roch, et son chien saint Roquet.

Ces effets de ma silhouette  
M'occupent peu; je vais marchant,  
Tâchant de prendre à l'alouette  
Une ou deux strophes de son chant.

J'admire les papillons frères  
Dans les ronces du vieux castel;  
Je ne touche point à leurs ailes.  
Un papillon est un pastel.

Je suis un fou qui semble un sage.  
J'emplis, assis dans le printemps,  
Du grand trouble du paysage  
Mes yeux vaguement éclatants.

Ô belle meunière de Chelles,  
Le songeur te guette effaré  
Quand tu montes à tes échelles,  
Sûre de ton bas bien tiré.



Dessin de Victor Hugo.



À Montfermeil, rue de la Halle, un couple de cabaretiers s'est conduit fort bizarrement. Je tairai leur nom, pour ne pas nuire à leur descendance. Outre leurs mauvaises manières, j'ai pu assister, assis à la table que j'occupais chez eux, à toutes les attractions de la foire Saint-Michel, qui avait lieu sur la place de la Halle.

La gargote n'existe plus lorsque j'emène à Montfermeil mon amie Juliette Drouet, en ce mois d'août 1845, après avoir visité Chelles. Nous cherchons donc à nous loger et à nous sustenter dans une auberge de la place de la Halle ayant pour enseigne « Au Rendez-Vous d'Austerlitz ». Mais le souvenir de la gargote disparue me poursuivra longtemps, au point de m'inspirer plus tard quelques épisodes des *Misérables* et cette nouvelle enseigne : « Au sergent de Waterloo ».

Rassurez-vous, je ne me suis pas contenté d'entraîner Juliette dans le dédale des rues de Montfermeil, à la recherche d'une hypothétique auberge des Thénardier, nom inventé par la suite. Nous nous sommes également promenés dans les champs et dans les bois. J'en ai profité pour ébaucher une série de poèmes, tantôt à Chelles, tantôt à Montfermeil, et même jusqu'à Lagny, devant l'église Saint-Fursy, dont le portail est si beau que j'ai écrit « La Nichée sous le portail ».\*

Quant aux ruines de l'église abbatiale Notre-Dame de Chelles, j'ai eu envie de les dessiner à la plume et au lavis, sous le regard admiratif de ma bien-aimée Juliette.

En revanche, mon amie ne m'a pas permis de contempler assez longuement les jambes de vos meunières, à moins qu'il ne s'agisse des meunières de Montfermeil... J'ai dû prendre des notes en catimini pour composer plus tard le poème où je parle aussi des cressonnières et des moulins. En fait, j'ai fini par intituler « Chelles » ces quatrains où je laisse libre cours à ma fantaisie. De tels poèmes me sont prétextes à exprimer la légèreté de la jeunesse, son insouciance, confrontées aux dures réalités de la vie. C'est en tout cas l'idée dominante du recueil *Les Chansons des rues et des bois*, que je publierai un peu plus tard.

Je pourrais vous dire : entre jeunesse et sagesse il n'y a qu'un pas. Ce serait mentir. Moi-même, « je suis un fou qui semble un sage » (citation d'un vers de mon poème sur Chelles).

Comme les enfants, j'admire les prouesses des artistes des rues : les saltimbanques, les mimes, les musiciens... Comme les enfants, je suis émerveillé par le spectacle de la nature, les arbres, les fleurs, les oiseaux, les papillons... D'aucuns pourraient me taxer de naïveté. Je m'en moque. Seule compte pour moi, en toute occasion, la fonction du poète. Aujourd'hui quadragénaire, je n'ai pas varié d'un iota. Il est probable que, même au-delà de la soixantaine, je n'aurai point changé. Je vois bien que les vicissitudes de l'existence influent peu sur mon comportement. Ainsi, les critiques de certains relativement à mes fréquentations n'ont aucune prise sur moi. Je n'y peux rien. Le fait qu'une femme mariée se montre provocante à mon endroit ne me dissuade nullement de frayer avec elle, au contraire. N'étant pas plus libre que moi, elle sera moins tentée de m'accabler de reproches et de me faire d'insupportables scènes de jalousie, où les amants se donnent le ridicule de parodier la vie conjugale.

Malgré toutes mes précautions, j'ai eu maille à partir avec la police qui, en raison d'une plainte déposée par un mari trompé, m'a pris en flagrant délit d'adultère. Circonstance aggravante, le mari était un de mes amis, peintre de surcroît. Il a d'ailleurs fini par retirer sa plainte en échange d'une commande du gouvernement. Quant à moi, ma médaille de pair de France m'a sauvé la mise. La femme du peintre a été moins chanceuse : elle a été conduite à la prison de Saint-Lazare, où l'on enferme les femmes adultères.

Navrante époque, vous en conviendrez, où l'on risque d'être puni pour une histoire d'alcôve !



Victor Hugo,  
dessin de Mérimée.



L'abbé Louis Étienne Pougeois.



L'abbé Clément Torchet.

1860

UN HOMME DE CONVICTION  
ARRIVE À LA CURE DE CHELLES :  
*L'abbé Clément Torchet*  
(1823-1899)



Pas si vite, je vous prie. Laissez-moi d'abord quitter mon village de Luzancy et la cure où je suis installé depuis décembre 1848. Bien des souvenirs me retiennent encore parmi mes ouailles de ce village briard dont l'histoire m'a passionné au point que j'y ai rédigé une *Notice historique*, qui serait beaucoup plus étoffée si j'avais consacré davantage de temps aux recherches dans les archives et les bibliothèques... Mais je devais m'occuper également de mes paroissiens, sans lesquels je n'aurais d'ailleurs pas pu collecter autant de renseignements nécessaires à la connaissance d'un village qui mérite qu'on s'y intéresse autrement qu'en dilettante.

Cela dit, j'ai laissé chaque année, sur les registres paroissiaux, des mémoires relatifs à tout ce qui a pu se passer de remarquable pendant les quarante-huit saisons que j'ai vécues au milieu des Luzancéens.



Fête des reliques - Chelles 1962  
*à droite André Clément.*

Je compte bien renouveler l'expérience à Chelles, suivant la recommandation de Monseigneur Allou, évêque de Meaux, qui encourage les ecclésiastiques de son diocèse à se pencher sur le passé, mais aussi le présent des paroisses qui leur sont confiées. Si mon successeur de Luzancy reprend mon travail interrompu et noircit à son tour les pages restées vierges des registres paroissiaux, nous disposerons bientôt des annales d'une localité peu étudiée, lesquelles seront le principal matériau dont se serviront les futurs historiens de la région.

Mon ministère ne m'a pas empêché de m'adonner à mon passe-temps favori, car j'ai déjà travaillé sur la période franque et je poursuivrai mes travaux au sein de la Société d'Archéologie de Seine-et-Marne.\*

Le silence de mon prédécesseur au sujet d'une lettre que je lui avais écrite en 1857 m'a empêché de visiter mon nouveau poste avant le 31 novembre 1860, veille de mon installation à Chelles. Je n'étais donc que fort peu informé des épisodes les plus marquants de l'histoire de votre ville, et je n'avais fait aucune incursion dans cette partie du département qui m'était étrangère.

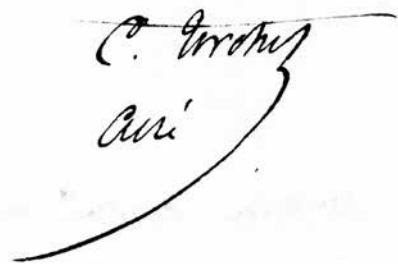
J'ai succédé à M. l'abbé Louis Étienne Pougeois, qui était curé de Chelles depuis dix-neuf ans.

À la suite d'un différend qui l'opposait à ses paroissiens, touchant la célébration de la fête de Sainte-Bathilde, qui tombait un vendredi et que la population voulait conserver ce jour-là (une ordonnance épiscopale ne permet en effet de célébrer les fêtes chômées que le dimanche), l'abbé Pougeois dut tenir tête à ses contradicteurs pour que la fête eût lieu désormais le jour du Seigneur. De là les difficultés qu'il rencontra tout au long de son ministère, alors qu'il ne faisait qu'appliquer la loi épiscopale.

Monseigneur Allou finit néanmoins par accorder ce que demandait la foule des fidèles, après une intervention de ma part et en tenant compte du vœu émis par le conseil municipal qui, dans son ensemble, préconisait le retour à une coutume ancestrale, afin de calmer les esprits.

Après avoir étudié le séjour ici-même des rois mérovingiens, je me décide à prendre des notes sur l'histoire de l'abbaye royale de Chelles. M'inspirant d'un manuscrit laissé par Dom Placide Porcheron, moine bénédictin de ce monastère double (1771), je ferai des lectures de mes travaux à la Société d'Archéologie de Meaux, qui est une section de notre Société d'Archéologie de Seine-et-Marne.\*\*

Pour m'aider à reconstituer la sage administration des abbesses de Chelles, le *Gallia Christiana* me sera d'un grand secours. Je pourrai m'appuyer aussi sur deux volumes du Cartulaire de l'abbaye, conservés à la bibliothèque de Meaux. Enfin, je ne manquerai pas d'utiliser les archives tant privées que publiques. L'ouvrage, qui se terminera par quelques chapitres consacrés à la période révolutionnaire, s'intitulera : *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Chelles*.\*\*\*



1860

\* A l'issue de ces travaux, l'abbé Torchet publiera une étude dans le bulletin de la Société d'Archéologie de Meaux: *Chelles aux temps mérovingiens* (1873).

\*\* L'Abbé Torchet en sera l'un des membres fondateurs et son frère en sera le président.

\*\*\* Cet ouvrage sera publié en deux tomes chez Retaux-Bray, libraire-éditeur à Paris, en 1889.

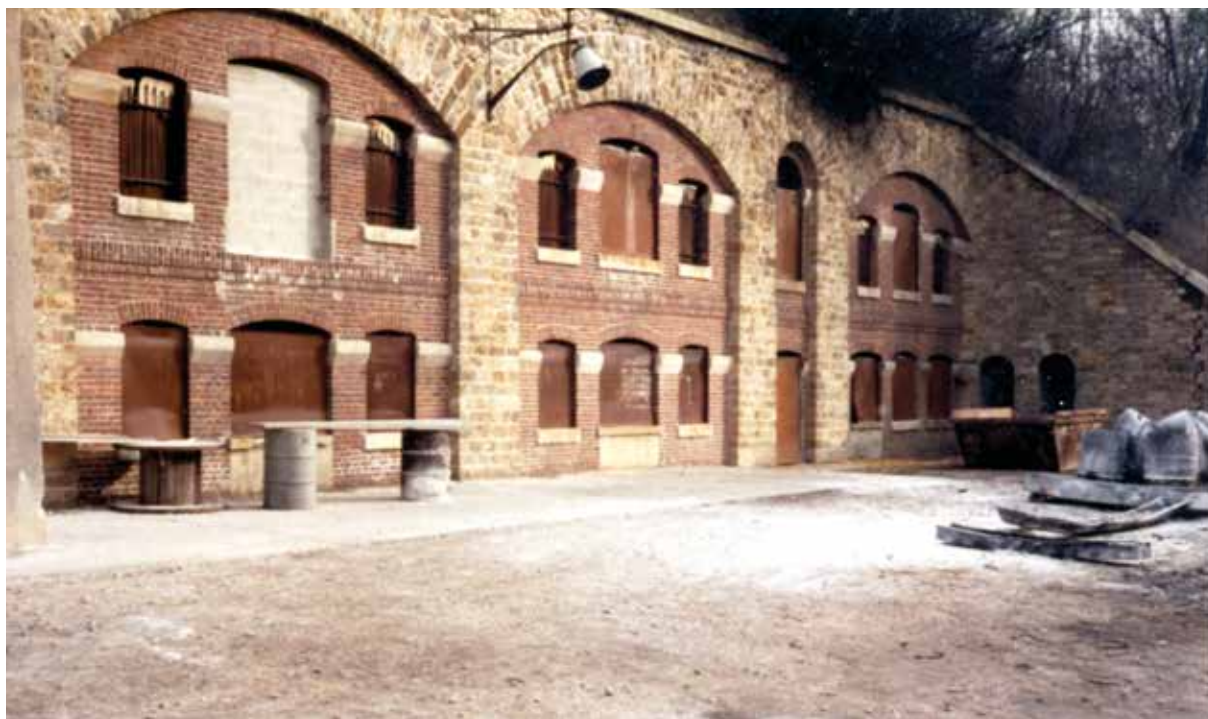
## Les Chellois et leurs hôtes



Le Maréchal de Mac-Mahon.



Le fort de Chelles vers 1940.  
© Christophe Nedelec.



Le fort de Chelles vers 1995.

1878

# Le maréchal de Mac-Mahon

VISITE LE FORT DE CHELLES (1878)

Bon, je sais, vous allez me dire qu'elle arrive un peu tard cette ceinture autour de Paris, après le siège de la capitale par les Prussiens. Ne remuez pas le couteau dans la plaie. C'est comme d'avoir été encerclé à Sedan aux côtés de Napoléon III, cela ne m'avait pas particulièrement réjoui... d'autant que nous avons été faits prisonniers par les Prussiens et que l'Assemblée nationale avait prononcé la déchéance de l'empereur, le surlendemain de notre défaite, soit le 4 septembre 1870. La chute du Second Empire ayant entraîné la proclamation de la IIIe République, le royaliste légitimiste que je suis toujours dut obéir aux ordres du nouveau gouvernement. Monsieur Thiers profita de ce que j'avais été libéré par l'ennemi (lorsque Napoléon III se voyait exilé en Angleterre) pour me confier le commandement de l'armée de Versailles et donc l'organisation de la répression contre la Commune de Paris (mars-mai 1871). Mais je ne me fis pas faute de laisser la sale besogne à Galliffet.

## RECETTE DE LA MATELOTE D'ANGUILLES



Prenez de très belles anguilles, de 1,5 à 2 kg. Dans un chaudron de cuivre, faites revenir carottes, oignons émincés, thym, laurier et gousses d'ail écrasées. Ajoutez les morceaux d'anguilles et mouiller avec un très bon vin rouge, puis flamber au marc de champagne. À part, faites sauter des lardons légèrement fumés avec des petits oignons et des champignons. Passez la cuisson dans un chinois. Servir très chaud sur des croûtons au beurre préalablement garnis d'une purée d'oseille.



Certes, j'avais connu des moments plus glorieux durant la guerre de Crimée (prise de la tour de Malakoff en 1855) ou pendant la campagne d'Italie, à la bataille de Magenta (1859). Cette dernière victoire m'avait valu le bâton de maréchal et le titre de duc de Magenta. Je tenais là ma revanche sur les années où j'avais été contraint à l'inaction. En fait, cela avait commencé en 1830, l'année de l'abdication de mon souverain légitime, Charles X. Son petit-fils, le duc de Bordeaux, que l'on appelle plus communément le comte de Chambord, ne put prétendre au trône de France qu'à partir de 1871.

En toute logique, la chute de Thiers (1873) aurait dû permettre au comte de Chambord de régner sous le nom de Henri V, et je m'en serais félicité, si les négociations entre légitimistes et orléanistes n'avaient échoué lamentablement en raison de l'intransigeance du souverain que je m'étais choisi : il refusait le drapeau tricolore. Selon lui, un roi de France ne pouvait pas renoncer au drapeau blanc, qui seul s'accorde avec la fleur de lys. Ironie du sort, j'ai été élu président de la République avec la complicité des monarchistes de l'Assemblée qui se consolaient, par cette action, de n'avoir pas pu assister au rétablissement de la monarchie (24 mai 1873). Mais la République n'ayant jamais été ma tasse de thé, j'eus toutes les peines du monde à gouverner sans l'appui d'une large fraction de députés royalistes, même après avoir nommé ministres mes plus fidèles partisans. Je fus désavoué aux élections de février 1876, où les républicains furent nettement majoritaires.

Dès l'année suivante, le 16 mai 1877, il me fallut dissoudre la Chambre des députés qui, aux élections d'octobre, me donna tort encore une fois, et me voici obligé de gouverner avec des ministres républicains ! Je sens que je n'irai pas au bout de mon septennat... Aussi, pour tromper mon ennui, je fais quelques escapades dans les environs de Paris.

C'est ainsi que je suis amené à visiter, en toute discrétion, le fort de Chelles (8 avril 1878). La journée se termine à Gournay, chez Arnout, où l'on me recommande la matelote d'anguilles, qui est une spécialité de ce restaurant réputé des bords de Marne. Dans un cadre agréable, j'ai mangé un plat simple, prisé des républicains. Au moins, on ne pourra pas m'accuser d'avoir fait une gaffe au moment de choisir le menu !

A Chelles, je venais de faire observer, devant des officiers, que le fort était en réalité une redoute. Je le reconnais, ce fut une maladresse, mais j'étais dans le vrai et l'on ne saurait m'en tenir rigueur.

Des gaffes, j'en ai assez fait dans le passé. C'est même devenu un jeu que de les associer à mon nom. Mais après tout, on ne prête qu'aux riches ! Pour vous divertir, je vous offre ici un florilège des « bons mots » que l'on porte à mon crédit ou qui, m'assure-t-on, sont des gaffes irrattrapables.

Assiégé dans le port de Malakoff, je reçois un ultimatum de l'ennemi qui me somme de me rendre. Je lui réponds : « J'y suis, j'y reste ! »

Les dégâts causés par les inondations hivernales m'inspirent cette réflexion frappée au coin du bon sens : « Que d'eau, que d'eau ! »

En visite au Collège de France, une question me brûle les lèvres : « Mais où est donc le dortoir ? »

Passant des troupes en revue : « C'est vous, le nègre ? Continuez. »

Inaugurant l'avenue de l'Opéra, à Paris : « Nom de Dieu, qu'elle est droite ! »

La liste est longue, mais j'avoue ne pas me souvenir de toutes les « blagues » qui me sont attribuées, et dont je soupçonne que leur effet dévastateur doit beaucoup à la malignité publique.

Quoi qu'il en soit, je signe volontiers ce livre d'or, comme un témoignage de mon admiration pour le passé si riche de votre ville.



Guy-Pierre Fauconnet.

1918

LE PEINTRE

# Guy-Pierre Fauconnet

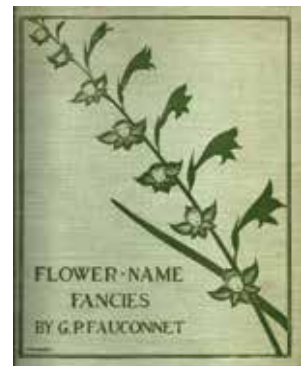
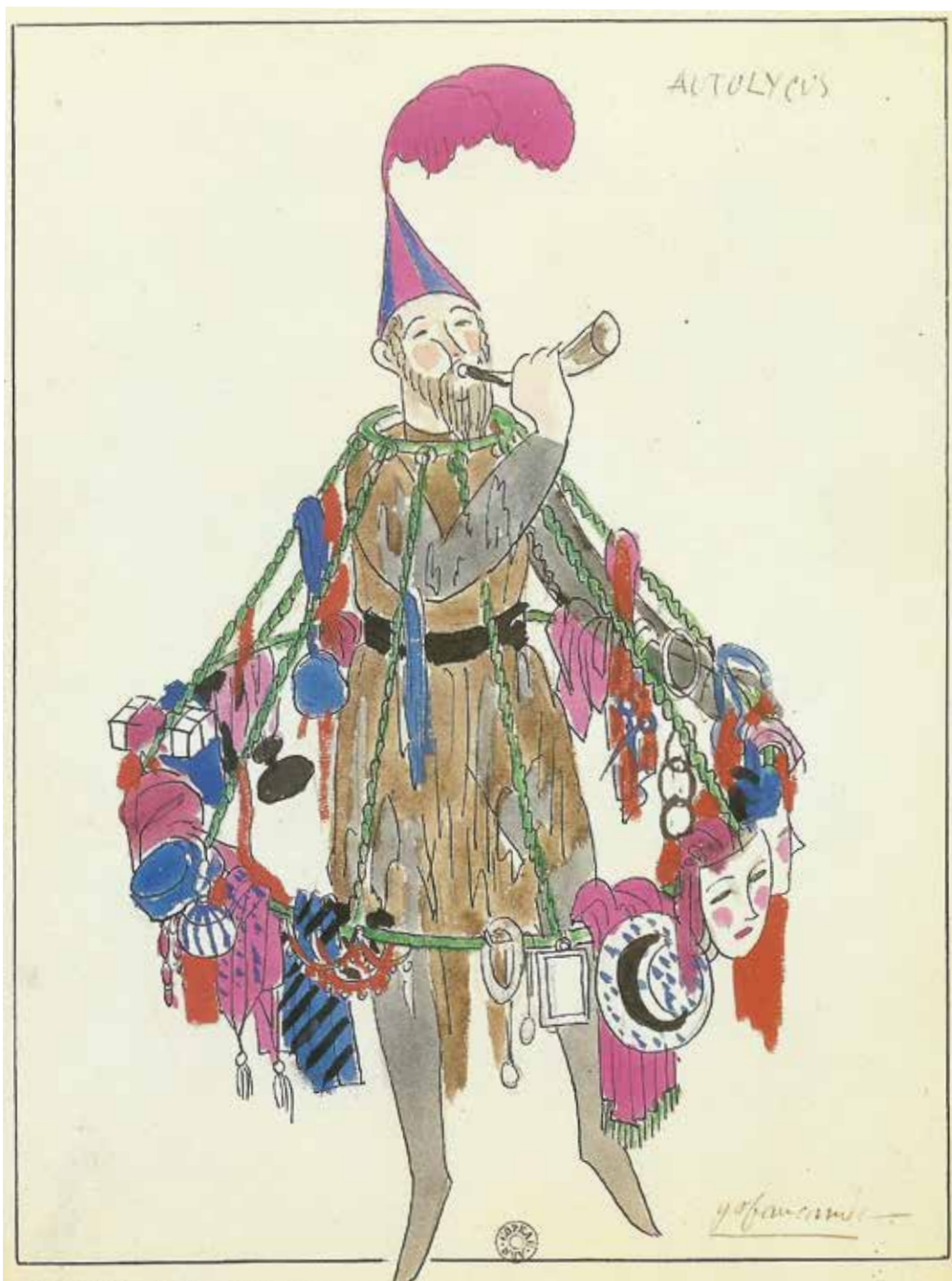
AMI DES PLUS GRANDS ARTISTES (1882-1920)



Mes grands-parents maternels, monsieur et madame Johannet, ont été domiciliés à Chelles, et c'est pourquoi j'y suis né le 5 mars 1882. D'ailleurs, leur maison située rue Sainte-Bathilde (rebaptisée rue Adolphe-Besson en 1903, malgré une polémique au sujet de ce maire anticlérical) avait son entrée rue du Pont-Saint-Martin, juste en face de la mairie-école qui occupe l'emplacement de l'abbatiale Notre-Dame de Chelles.\*

Le souvenir de l'abbaye fondée au VII<sup>e</sup> siècle par la reine Bathilde est perpétué par la Société d'Archéologie de Chelles, grâce à ses plaques commémoratives posées d'après les indications du chanoine Bonno, secrétaire-fondateur de cette société savante en 1904. D'autres souvenirs restent attachés à l'ancienne abbaye, et la maison de mes grands-parents en fait partie car il s'agit du « Grenier Neuf », transformé en maison bourgeoise après la Révolution.

*\*L'ancienne mairie-école est devenue le musée municipal Alfred-Bonno. Quant à la maison ayant appartenu à la famille Fauconnet, elle a disparu depuis peu pour faire place à une nouvelle résidence.*



Maquette de costume  
de Guy-Pierre Fauconnet pour Autolycus dans *le Conte d'hiver* de Shakespeare (1920)

Mon grand-père y a installé son cabinet médical et j'y ai désormais mon atelier de peintre, même si mes séjours à Chelles sont moins fréquents depuis que je loue une chambre impasse du Maine, à Paris, dans ce Montparnasse si cher au coeur des rapins désargentés ! Mais enfin il faut bien que je m'oxygène un peu, comme dit mon grand-père, qui s'y entend mieux que moi, de par sa profession. Quand j'évoque sa maison, j'ai vraiment l'impression d'avoir une adresse à la campagne. Dans mon adolescence, j'allais chez mes cousins Trinquand, à Saint-Florentin, dans l'Yonne. Pour mon frère Jacques et pour moi-même, c'était le bout du monde !

J'ai quelque peu changé mes habitudes. Avec mon ami Paul Poiret, son épouse et ses filles, nous passons plusieurs semaines à l'île Tudy, en Bretagne. Un ami peintre s'est joint à nous : Naudin, venu en compagnie de sa femme et de ses fils. Là, c'est le dépaysement le plus complet. Je me délasse sur la plage en faisant des colliers de coquillages que portent tous mes amis. Après mes journées de travail à la Maison Martine, dont Poiret m'a confié la direction, c'est comme une récréation. Car, dans cette école d'art décoratif telle que l'a voulue Poiret, il s'agit de créer pour la décoration d'intérieur les meubles, les tapisseries, les bibelots qui satisferont les clients les plus exigeants.

Je ne fais pas « que » cela. Je travaille aussi pour le théâtre. Mes décors, mes costumes, mes masques ont attiré l'attention de plusieurs artistes avec qui j'ai collaboré étroitement. Qu'il vous suffise de savoir que j'ai oeuvré au théâtre du Vieux-Colombier sous la houlette de Jacques Copeau, qui lança dès 1913 un « Appel à la jeunesse pour réagir contre les lâchetés du théâtre mercantile et pour défendre les plus libres, les plus sincères manifestations d'un art dramatique nouveau ».

Vous êtes donc redevables à l'écrivain belge Paul Méral, au compositeur suisse Arthur Honegger et à moi-même, peintre encore peu connu, d'un oratorio philosophique pour lequel Copeau m'a demandé de dessiner des costumes très originaux. Les interprètes de cet oratorio intitulé *Le Dit des jeux du monde* sont l'actrice Louise Lara, l'acteur Marcel Herrand et la danseuse Jeanne Ronsay (1918).

J'ai rencontré dernièrement le poète Jean Cocteau lors d'un spectacle qui a succédé au *Dit des jeux du monde*. Il en résulte un nouveau projet de pièce en collaboration avec un musicien du Groupe des Six, Darius Milhaud. Ce spectacle dont j'ai réalisé les costumes et les masques aura pour titre *Le Boeuf sur le toit*, qui est celui d'une chanson brésilienne. Il sera donné à la Comédie des Champs Elysées en février 1920.

Et durant la Grande Guerre, que croyez-vous que j'aie fait ?

N'étant pas en mesure de servir dans l'Armée à cause d'une maladie du coeur, tout effort physique prolongé m'est interdit et je me vois réduit à faire des déplacements limités dans le temps comme dans l'espace.

Je me suis donc embarqué pour l'Angleterre et je n'ai eu d'autre choix que de me battre à coups de crayon, mais sans trop de méchanceté, contre Guillaume de Prusse et autres belligérants qui m'ont inspiré des dessins satiriques, édités sous forme de cartes postales. L'une de ces cartes, « *Le pas de l'oie* », plaît beaucoup, m'a-t-on dit. Néanmoins, j'ai dû signer mes dessins « Pierre Guy » pour éviter d'éventuelles représailles...

Ah ! j'allais oublier, mais là je suis impardonnable, le livre que j'ai publié à Londres et à New York en 1918, *Flower Name Fancies*. C'est sans doute l'ouvrage qui me ressemble le plus, si j'excepte les *Mimes*, restés inédits à ce jour.

Comment vous parler mieux qu'en images de ces fleurs dont les noms enflamment mon imagination ? Je les en remercie à ma manière - tandis qu'un poète anglais, Hamptden Gordon, vient souligner en vers ce que j'essaie d'exprimer en prose - et je les dessine à l'encre de Chine. Soixante-deux fleurs sont ainsi représentées ou plutôt illustrées, soixante-trois en comptant la dernière, *Forget me not* (« ne m'oubliez pas »), autrement dit le myosotis, que j'ai associé à la véronique, appelée *Speedwell* en anglais.





Domy 54  
CHELLES

Le docteur Albert Nast "LA NATIVITÉ"  
(ancien député + sénateur)

1923

# Albert Nast

(1884-1957)

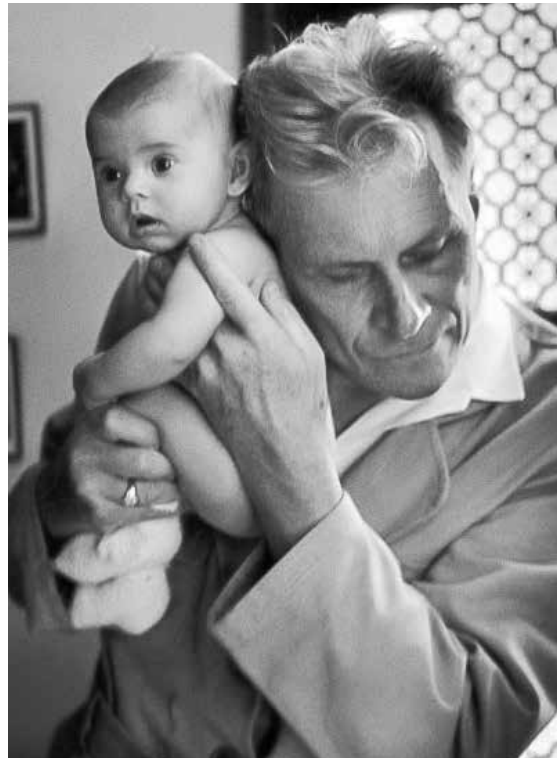
## OUVRE « LA NATIVITÉ » EN 1923



N'attendez pas de moi que je vous vante le savoir-faire de mes ancêtres porcelainiers, leur art n'étant pas le mien. Ma vocation fut tout autre, même si l'exemple d'un de mes frères me fit un temps préférer le droit.

Ma vocation ne fut pas davantage le chant ou l'art dramatique, comme semblait le croire l'un de mes maîtres de l'école Rocroy, établissement laïque mais dirigé par des religieux : « *Mon jeune ami, me dit un jour l'abbé Berthé, votre vocation est toute trouvée : la tragédie.* » Et il ajouta : « *Je suis sérieux. La tragédie, c'est l'un des arts les plus élevés. Un acteur peut ne pas être un cabotin et rester un excellent chrétien.* »







L'extraordinaire était qu'à quinze ans je possédais une voix de baryton aussi forte que celle d'un homme de trente ans. La puberté ne l'avait pas fait muer. Ainsi pouvais-je, tout aussi bien, envisager une brillante carrière d'avocat.

En réalité, si j'ai effectivement fait mon droit, je gardais dans un coin de ma tête le souvenir du bon docteur Potocki, notre médecin de famille, qui m'avait impressionné le jour où il m'avait vacciné contre la rage, maladie contractée par mon chien Stop. Et je n'étais alors qu'un gamin de neuf ans !

Mon père avait acquis, à l'angle de la rue du Gord et de la rue de Lagny, à Chelles, une petite ferme qu'il louait à un nourrisseur. Il avait fait aménager une partie des bâtiments pour lui-même et ses amis en rendez-vous de chasse. C'est là qu'il fut victime d'un malaise qui obligea ses amis à le ramener chez lui, à Paris, le 12 janvier 1913, et le soir même il rendit son dernier soupir. D'une robuste constitution, même à soixante-trois ans, il n'avait jamais été malade, sauf quelques mois auparavant...

L'avouerais-je ? C'est cette année-là que je décidai de faire mes études de médecine.

Huit ans plus tard, en juillet 1921, je m'installai à Chelles comme médecin, et en 1923 je transformai en maternité une partie de l'ancienne ferme achetée par mon père, que je baptisai « La Nativité » et où maintenant trois mille bébés sont déjà nés (1946).

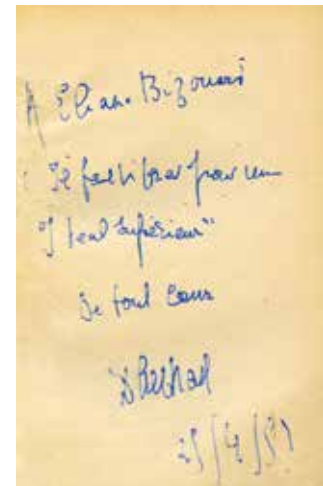
Pourtant, la cécité m'a frappé il y a une dizaine d'années, quand je n'avais encore que quarante-sept ans. Un décollement de la rétine en était la cause. Cela ne m'a pas empêché d'aider les femmes à accoucher dans les meilleures conditions.

Je suis même devenu écrivain, dictant mes textes à mes compagnes successives !\* Enfin mes convictions politiques m'ont conduit à la députation (1931).

*« Le médecin de campagne, plus qu'un autre, peut aisément se rendre compte des dangers que courent beaucoup de mères et d'enfants. Sans doute, de nombreux accouchements se passent sans incidents et sans suites mauvaises. Mais combien d'autres réservent des surprises, dont il est souvent pénible de se rendre maître au mieux des intérêts de la mère et de l'enfant, à domicile, sans aide, sans aises, avec l'entrave de la famille affolée ! Dans quels logements étriés et malsains, dans quels milieux de misère n'est-on pas aussi souvent appelé ! On n'est jamais sûr de bien faire, malgré la volonté de très bien faire.*

*« Il n'y a pas que des surprises. Quelques accouchements s'annoncent comme laborieux, nécessitant, peut-être ou certainement, des manoeuvres obstétricales délicates ou une intervention chirurgicale sérieuse. Dans tous ces cas, la femme qui répugne en général – on le comprend – à quitter son intérieur, surtout lorsqu'elle a d'autres enfants, est d'autant plus effrayée de le quitter qu'elle devra se faire hospitaliser dans un établissement éloigné.*

*« Est-il juste, est-il humain, alors que les cinémas et les cabarets pullulent dans tous les villages, que l'on ne multiplie pas, sur tout le territoire de la France, des maternités – je préfère le mot Nativités - ? La vie qui se donne doit être défendue contre la mort. » (Docteur Albert Nast, Face à la vie, histoire d'une nativité, 1923-1928, pages 94-96)*

A photograph of a handwritten note on aged paper. The text is written in blue ink and reads: "A. Nast. Bigouren", "30 rue de la gare", "à la Nativité", "Se font sans", "à la Nativité", and "25/4/31".

\*De nombreux ouvrages portent la signature du docteur Albert Nast. Les plus remarquables sont : Face à la vie (1928) retraçant l'histoire de « La Nativité », et un livre de souvenirs poétiquement intitulé O mon beau printemps ! (1947).



Cèdre bleu planté en 1939 dans le parc de Chelles.

1959

# Émile Fouchard

(1902-1996)

## L'HOMME DU REFUS



En ce mois de décembre 1959 où prend fin le mandat électif de Robert Bonnard, maire depuis moins de quatre ans, cet élu démissionne pour incompatibilité d'humeur avec son ambitieux premier adjoint Guy Rabourdin. Celui-ci, gaulliste intransigeant, devient donc le trente-cinquième maire de Chelles.

Il me faut quitter à regret le bureau que j'occupais en tant que troisième adjoint chargé de l'enseignement, dans cet hôtel de ville que j'ai eu l'honneur d'inaugurer en 1938, après avoir signé le 23 juillet 1937 l'acte d'acquisition de cette belle propriété comprenant aussi un magnifique jardin, baptisé depuis « parc du Souvenir » en raison de ce qui s'y passa le 25 août 1944...

A propos de souvenir, qui se souvient encore du symbole auquel vous renvoie l'arbre planté en 1939, sur mon initiative, à proximité du stade municipal\*, là où j'avais décidé de fêter, avec les enfants des écoles, le cent cinquantième de la Révolution française ? Il s'agissait de renouer avec une ancienne tradition qui consistait à planter un arbre de la Liberté, sur une place ou sur une parcelle du territoire de la commune, pendant la période révolutionnaire.



Menuiserie Fouchard, située dans la cour du Couvent.  
Rue Louis Eterlet.



Entreprise Fouchard

En ce jour de l'été 1939, c'est un cèdre bleu qui fut planté dans le parc de Chelles, et nous l'avions décoré avec un ruban tricolore qui, telle une guirlande sur un sapin de Noël, s'enroulait tout autour de l'arbuste. Un jeune élève le maintenait fièrement au moment d'enterrer les racines, tandis qu'un de ses camarades, plus petit, voyait sa blouse d'écolier ornée du même ruban pour conserver à cette cérémonie son caractère bon enfant. Profondément républicain, j'ai voulu, par ce geste, montrer à mes concitoyens mon attachement à la démocratie. J'étais alors, vous l'avez deviné, député de Seine-et-Marne et maire de Chelles. J'avais déjà protesté contre le pacte de non-agression germano-soviétique et, par conséquent, j'avais désavoué mon propre parti. Cela n'a pas empêché le gouvernement Daladier de suspendre la municipalité que je présidais, en octobre 1939. Le bruit des bottes se précisait outre-Rhin et la France venait de déclarer la guerre à l'Allemagne, conjointement avec l'Angleterre, le 3 septembre 1939.

Elu en 1935 sur une liste du « Front populaire », on m'avait collé l'étiquette « communiste », alors que j'étais issu des jeunesses socialistes. Je n'ai jamais pu me plier à l'appareil du Parti. Mon premier adjoint socialiste, Labadie, me surveillait comme si j'avais été hostile à ses idées. Or, je ne suis pas du tout sectaire et je l'ai prouvé ces trois dernières années (1956-1959) en mettant mes compétences au service d'un maire issu du MRP.

Mais ce qui m'a permis d'affirmer avec force mes convictions républicaines, c'est le fameux vote du 10 juillet 1940, par lequel quatre-vingts parlementaires, dont j'étais, ont refusé les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. De mon point de vue, je n'ai fait que mon devoir et je déplore la lâcheté de ceux qui ont préféré céder aux injonctions de Laval et de ses sbires. Cette séance mémorable s'est déroulée à Vichy, où nous avons été convoqués pour étrangler la République, régime que haïssaient Pétain et sa clique. L'État français fut institué ce jour-là et son principal bénéficiaire eut les pleins pouvoirs qu'il brûlait d'exercer sans aucun contrôle, excepté celui des Allemands.

J'avoue n'avoir aucune affinité avec ce type d'hommes avides de pouvoir jusqu'au déshonneur. Si je me suis présenté aux élections municipales, comme aux législatives, c'est pour servir mes concitoyens, et non pour me servir.

Estimé de tous, à ce qu'il paraît, en tant qu'artisan menuisier, je n'ai pas eu trop de peine à convaincre une majorité d'électeurs de me faire confiance sur un programme qui devait plus à la réputation d'intégrité dont je jouissais au sein de la population qu'à la ligne d'un parti auquel j'appartenais depuis la scission du congrès de Tours entre socialistes et communistes (1920).

Cela dit, j'étais littéralement révolté, après la guerre de 1914-1918, de constater que les seuls à avoir sauvé leur peau, à l'arrière, étaient les « planqués », assez riches pour envoyer au casse-pipe les braves types qui, eux, ne pouvaient se faire « pistonner ».

Mes camarades du Parti ont profité de mon exaspération devant une telle injustice et m'ont forcé à reconnaître la nécessité de lutter contre la corruption qui gangrenait la société.

Ils m'ont dit : « *Ou bien tu restes avec nous et tu participes à nos travaux, ou bien tu t'en vas et, dès lors, tu n'as plus le droit de te plaindre des injustices les plus criantes.* »

Qu'auriez-vous fait à ma place ?

E. FOUCHARD  
Membre honoraire du Parlement  
ancien député gairin de Chelles  
ancien délégué à l'Assemblée  
Conseiller Provincial

*fu*

\*Aujourd'hui le « stade Pierre-Duport ».



Le Général de Gaulle félicitant les combattants  
à l'aérodrome de Chelles en 1945.



Visite du Général de Gaulle à Chelles  
dans le parc du Souvenir en 1965.

1965

## Le Général de Gaulle (1890-1970)

EST VENU À CHELLES EN 1945.

IL Y REVIENDRA EN 1965



La guerre de 1940 ne pouvait que me pousser à la rébellion. Mais pour en arriver là, il fallait avoir un caractère bien trempé, être conscient de sa propre valeur.

Le chef de la France libre se devait d'être distant,

*« car l'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement ».*

*« Au-dessous de lui (le général de Gaulle), on murmure (ou l'on s'étonne) de sa hauteur et de ses exigences. « Orgueilleux, indiscipliné », disent de lui les médiocres... Les meilleurs sont tenus comme en*

*défiance... et les innovateurs traités d'esprits chimériques. »\**



Un noble caractère sera qualifié de cassant. Le simple fait d'affirmer sa personnalité face à la multitude, de ne pas céder aux sirènes du défaitisme, vous classe parmi les rebelles. Or, il faut savoir désobéir. Lord Fisher disait de l'amiral Jellicoe : « Il a toutes les qualités de Nelson, sauf une : il ne sait pas désobéir ! »\*\* Alors, c'est vrai, je me suis envolé pour l'Angleterre afin de prendre de la hauteur (qu'on me pardonne cette boutade !), mais aussi afin de m'éloigner d'un gouvernement formé par des chefs qui m'ont désavoué et que je désavoue à mon tour puisqu'ils ont pactisé avec l'ennemi en vue de cesser le combat.





L'appel du 18 juin 1940 ayant été entendu des Français qui, comme de Gaulle, refusaient de se soumettre à la seule décision de ce gouvernement fantoche, de Gaulle a vu des officiers et des soldats se joindre à lui, comme d'autres patriotes qui n'acceptaient pas de croire à la défaite définitive de la France dans un conflit désormais mondial.

La défaite de nos armées ne signifiait pas la fin de la guerre. Les mêmes moyens dont disposait l'ennemi pouvaient être mis en oeuvre par nos alliés pour écraser notre ennemi commun en utilisant la force mécanique, terrestre et aérienne.

D'ailleurs la France avait intérêt à faire bloc avec l'Empire britannique, qui tenait la mer et continuait la lutte.

Après la guerre, il importait de récompenser tous ceux qui m'avaient aidé à sauver l'honneur de notre cher pays, les résistants comme les militaires qui s'étaient ralliés à la France libre, devenue la France combattante à partir de 1942 pour désigner à la fois la résistance intérieure et la résistance extérieure. Des tout premiers résistants j'ai fait les Compagnons de l'ordre de la Libération, parfois à titre posthume.

J'ai décoré moi-même les soldats qui s'étaient comportés vaillamment sur les champs de bataille, et c'est ainsi que je me suis rendu à Chelles pour féliciter quelques combattants et saluer leur drapeau. Ce 24 septembre 1945, je devais rencontrer le jeune maire de la ville, M. Georges Digoy, alors que mon hôte venait de succomber à une crise cardiaque. Il n'était maire que depuis le 6 mai précédent.

Choc émotionnel ou surmenage chez cet homme qui, me dit-on, s'était dépensé sans compter pour ravitailler une population déjà éprouvée par le lourd tribut qu'elle avait dû payer à l'occupant – le sang versé s'ajoutant aux privations et aux humiliations endurées pendant toute la guerre ? Nul ne sait au juste. Alors je me suis contenté de demander à l'émissaire venu m'informer du décès du maire de témoigner en mon nom à la famille du défunt toutes les marques de ma sympathie attristée, et je suis remonté dans la voiture qui transporte le chef du gouvernement provisoire de la République.

Je ne devais rencontrer la municipalité de Chelles que vingt ans plus tard, pour la campagne présidentielle qui précédait l'élection du chef de l'État au suffrage universel.

Le matin du 17 juin 1965, c'est un hélicoptère qui, après avoir décollé de l'aérodrome de Villacoublay, s'était posé à Champs-sur-Marne. Un peu plus tard, j'étais monté dans ma DS Citroën noire pour une nouvelle destination : l'hôtel de ville de Chelles, où m'attendaient le député-maire Guy Rabourdin et ses adjoints. Accompagné de quelques ministres, je me suis dirigé vers la tribune qui m'était destinée. Là, devant une foule enthousiaste, j'ai prononcé une brève allocution, suivie du bain de foule traditionnel auquel participaient les écoliers les plus matinaux, venus en ce jeudi, jour de congé, avec leurs parents.

Visite de Monsieur le Général de Gaulle  
Président de la République

17 juin 1965

G. de Gaulle

\* *Du Caractère*, étude publiée par de Gaulle en 1930, soit dix ans avant les faits relatés ici.

\*\* De Gaulle cite ce mot dans *Le Fil de l'épée* (1932).



Charles Schlosser



Jacques Schlosser

1944

# Charles et Jacques Schlosser

LE SALUT D'UN PÈRE À SON FILS (27 AOÛT 1944)



Mon cher fils aurait été probablement heureux et fier de pouvoir signer ce livre d'or le jour même de la libération de la ville, ce que je fais bien volontiers en tant que maire désigné par le comité local de libération. Mais je ne peux détacher ma pensée du sacrifice consenti par mon pauvre enfant, si jeune et déjà si mûr pour son âge\*, conscient de l'importance de sa mission après avoir combattu en Tunisie, engagé dans l'armée d'Afrique, puis intégré dans le maquis de Persan-Beaumont, enfin dans notre groupe local de résistance.





Madame Blanchet et Charles Schlosser.

Comme tant d'autres, nous voulions en découdre avec l'occupant. Tous les moyens nous semblaient bons du moment que nous n'étions pas les complices de nos persécuteurs. Car, des traîtres, il y en avait suffisamment autour de nous !

Il nous faut aujourd'hui venger nos morts et punir ceux qui, pendant plus de quatre ans, ont été à l'origine des massacres perpétrés ici et ailleurs, se transformant en délateurs.

Comparé aux tortures endurées par mon fils et tous ses camarades avant leur lâche assassinat, mon « supplice » personnel mérite sans doute d'être mentionné, mais le « courage tranquille » que l'on me reconnaît\*\* doit tout au souvenir des actes accomplis par de très jeunes gens qui avaient soif de liberté et de justice.

En présence de l'ennemi, je devais garder mon sang-froid, singulièrement le 25 août dernier, lorsque la mairie et ses abords étaient en état de siège. Alors j'ai compris que je n'aurais la vie sauve qu'en opposant un visage impassible aux insultes proférées par la soldatesque allemande. Malgré les humiliations qui me furent infligées pendant des heures, je ne laissais pas d'entendre les salves de mitraillettes qui abattaient les malheureuses victimes devant la mairie.

Si je ne m'étais pas présenté spontanément à l'officier qui commandait « l'expédition punitive », celui-ci, de son propre aveu, aurait fait dynamiter ou détruire à coups de grenade les maisons autour de la mairie, « avec tout ce qu'il y avait dedans » (sic). Ayant assisté à un début d'exécution de ce plan machiavélique par le grenadage de la maison de Madame Verdeaux, je sais qu'il ne s'agissait pas de vaines paroles.

Quant à moi, qu'avais-je encore à perdre, hormis la vie, depuis que ces assassins avaient ravi à mon affection comme à celle de sa mère un fils tant chéri et admiré ?

Je songe parfois que j'aurais pu périr sous les décombres de l'hôtel de ville que les Allemands, avant de s'enfuir, ont dynamité pour parachever leur oeuvre de destruction. C'eût été une triste fin, me direz-vous. Peut-être, mais elle n'aurait pas été plus triste que celle de mon fils et de ses camarades morts pour la France.

Quoi qu'il en soit, vous avez le droit d'avoir un avis différent du mien, et je ne vous en voudrai pas de me contredire si vous êtes tenté de le faire. En tout cas, je puis vous assurer que mon honneur n'a pas eu à souffrir de mon comportement et que je n'ai point failli à mes obligations de maire.

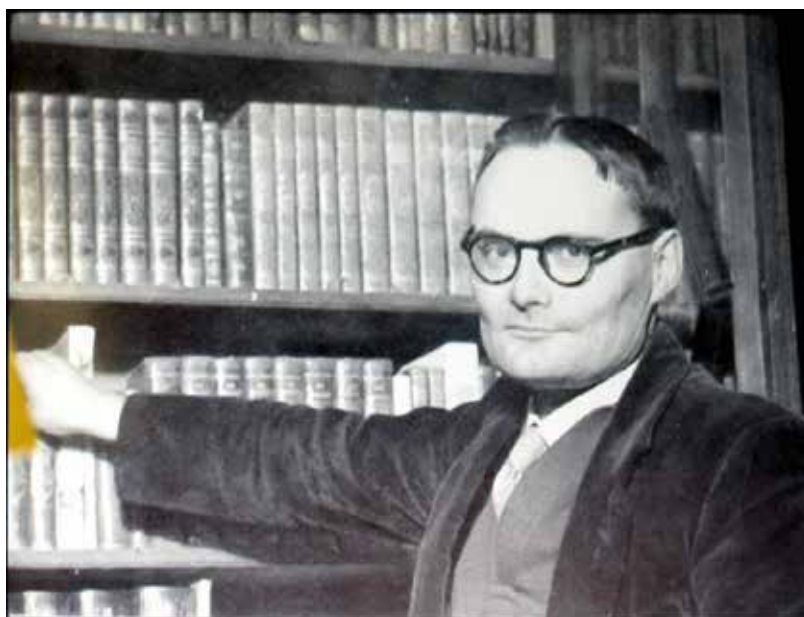


\* Jacques Schlosser avait vingt-deux ans.

\*\* Le mot est de Georges Digoy, adjoint au maire et futur successeur de Charles Schlosser, démissionnaire le 19 février 1945. A la suite d'une polémique le mettant en cause, par voie de presse, au sujet de la préparation de l'expédition du 16 août 1944, qui semble avoir été organisée sans repérage préalable à la porte Maillot, le maire de la libération préféra se retirer. Il souhaitait ainsi calmer les esprits et, bien qu'aucune négligence ne lui fût imputable, il espérait qu'un des organisateurs, au moins, reconnaîtrait ses propres responsabilités.



Hervé Bazin.



Hervé Bazin devant sa bibliothèque.  
*(photo Armand Rosencranz)*

1960

# Hervé Bazin

(1911-1996)



Devant vous, mes amis, j'ai la consolation de me dire que, si je ne suis pas connu sous mon nom de baptême, je le suis pour mes écrits.\* Une coquetterie d'auteur à succès me fait regretter d'être parfois confondu avec mon grand-oncle, feu l'académicien René Bazin, qui écrivit des romans fortement imprégnés de catholicisme, vantant le patriotisme et se réclamant des valeurs les plus traditionnelles. Mais enfin nous ne sommes pas de la même académie. La sienne fut, de tout temps, proche de la droite conservatrice ; la mienne - celle du jury du prix Goncourt - est ouverte à toutes sortes de courants, sans exclusive.





Hervé Bazin à la sortie du film " La tête contre les murs"  
à sa droite, Pierre Brasseur et Jean-Pierre Mocky.  
(photo Keystone)



Les membres de l'académie Goncourt au Drouant.  
Debout, derrière André Billy, Hervé Bazin.  
(photo Keystone)



À mes débuts, quand parut *Vipère au poing* (1948), on me reprocha de scandaliser les bourgeois tout en étant moi-même un fils de bourgeois. A présent, c'est l'inverse. Les mêmes journaux bien-pensants qui me maudissaient à mes débuts, me félicitent aujourd'hui pour mes bons sentiments, ceux que j'exprime dans *Au nom du fils*, dont l'histoire se déroule en partie à Chelles.

Je ne suis ni pour ni contre les bons sentiments. Je suis pour les sentiments vrais, quels qu'ils soient. D'ailleurs, la révolte du jeune Brasse-Bouillon, dans *Vipère au poing*, n'est que provisoire. Elle laisse deviner un appétit de tendresse que l'on retrouvera chez le père d'*Au nom du fils*. On a, en général, beaucoup de goût pour ce dont on a été privé ; on essaie de se projeter dans la famille que l'on a fondée, comme pour se prouver à soi-même que l'on est capable d'élever des enfants et d'en faire des adultes responsables. A ceci près qu'une jeunesse malheureuse empêche souvent un homme de comprendre plus tard ce que sont des enfants épanouis : n'ayant pas eu les mêmes réflexes que ces enfants-là, il ne prévoit pas toujours leurs réactions.

Il en va de même de l'accueil que le public réserve à chacun de mes livres. Je ne sais jamais si mon prochain ouvrage aura autant de succès que le précédent. Je raconte des histoires qui me donnent l'occasion de mettre dans la bouche de mes personnages des choses que j'avais envie de dire depuis longtemps. Lorsque le public « marche », je m'en réjouis, quel que soit l'avis de la critique. Celle-ci peut bien m'étriller, je m'en moque !

Mais, dans l'ensemble, je n'ai pas trop à me plaindre. Le public me suit, et la critique se méfie surtout des gros tirages qui ne lui inspirent que des sarcasmes. Elle devrait s'interroger sur les vraies raisons d'un succès populaire qui ne doit rien ou presque à la publicité. Et quand bien même ! Je ne me vois pas refuser les interviews, sous prétexte que ces messieurs les critiques n'adhèrent pas aux idées que j'ai le plus défendues.

Il fut un temps où l'on me prêtait des opinions de gauche. Le seul fait que je me sente plus proche de Camus et de Sartre que de Malraux et de Mauriac ne signifie pas que je me désintéresse de l'oeuvre de ces deux « monuments » de la littérature française. C'est une question d'affinités, où la politique n'entre que pour une faible part. En revanche, mes lecteurs doivent pouvoir se reconnaître dans les personnages sincères et spontanés qui évoluent au rythme des saisons comme tout être ici-bas, et non dans ces esprits chagrins qui, trop intransigeants, se refusent à toute concession.\*\*



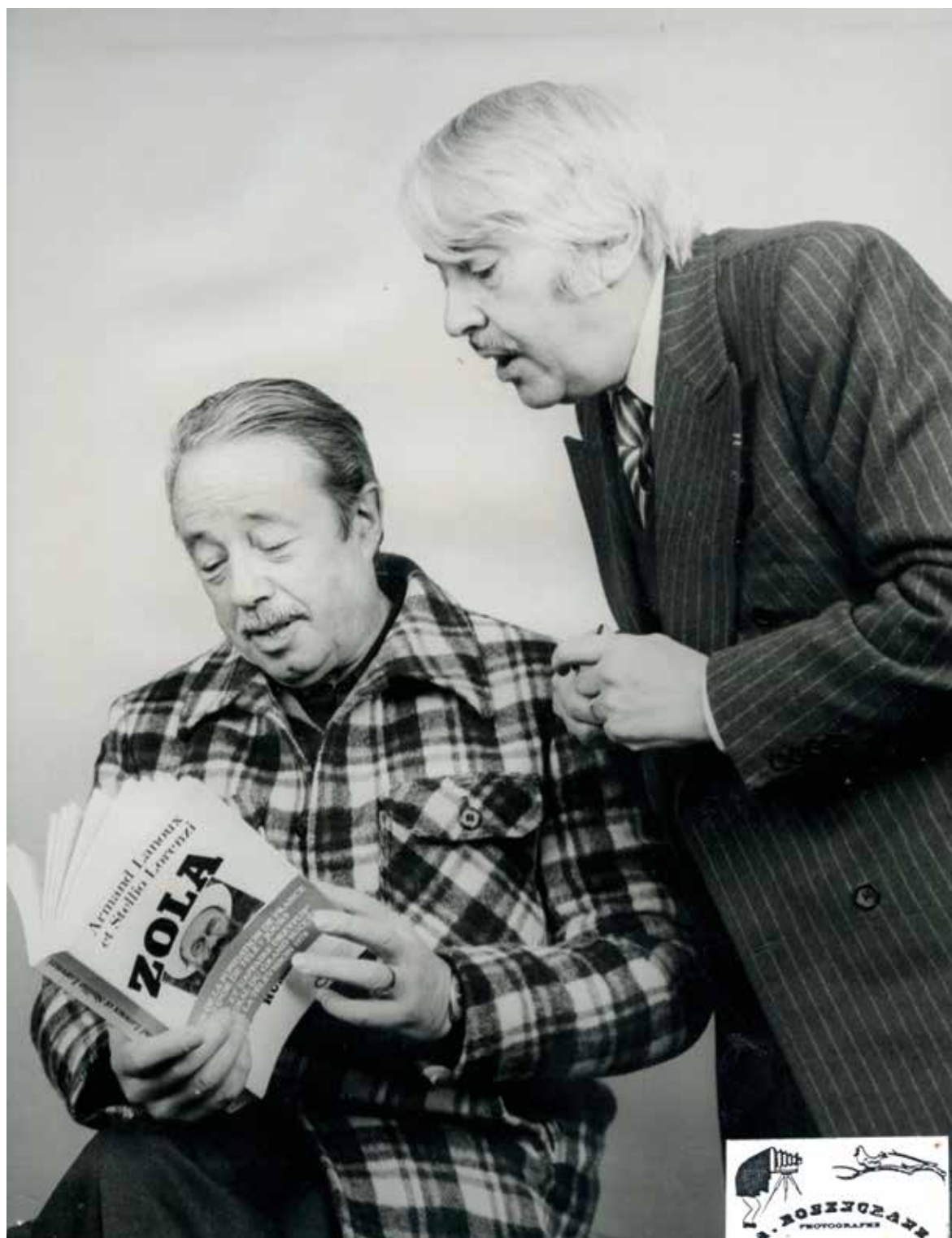
Hervé Bazin

LA MORT  
DU PETIT CHEVAL  
*ou la résurrection du cavalier*

Hervé Bazin

\* Hervé Bazin s'appelle en réalité Jean-Pierre Hervé-Bazin.

\*\* Pour en savoir davantage sur Hervé Bazin, rien de tel que l'interview donné par l'écrivain au journaliste Gilbert Ganne, publié dans *Messieurs les Best-Sellers* à la Librairie Académique Perrin en 1966. Il faut citer aussi un article signé Georges Raillard dans le *Dictionnaire anthologique et critique des écrivains d'aujourd'hui*, paru chez Bernard Grasset en 1960.



Armand Lanoux et Armand Rozencranz.

1963

## Armand Lanoux

(1913-1983)



Mon meilleur souvenir de Chelles, après ceux de mon enfance passée dans la maison familiale du boulevard d'Alsace-Lorraine, c'est ma conférence donnée à l'hôtel de ville en 1957, devant un public venu écouter mes rêveries du vendredi soir, comme il se serait délecté des *Contes du lundi* d'Alphonse Daudet. Je ferais mieux de comparer ma causerie, *Sylvie et le Gazomètre*, aux *Amoureuses* du même écrivain. Mais Sylvie, la petite héroïne de Gérard de Nerval, n'a pas inspiré à Daudet ses *Amoureuses*. Simplement j'avais l'impression, devant l'auditoire de la Société archéologique et historique de Chelles, d'être vraiment chez moi, je veux dire au milieu des miens, et c'est le sens qu'il convient de donner à mes divagations de poète banlieusard, qui avoue devoir plus à l'école naturaliste d'Emile Zola qu'aux écrits de Gérard de Nerval, aussi délicieux soient-ils.



Katia, seconde épouse de l'écrivain, à l'inauguration du square Armand-Lanoux, à Chelles.

Quant à Daudet, j'ai tendance à penser qu'on l'écoute mieux au coin du feu, et je n'en demandais pas davantage à mon auditoire, en ce 12 avril 1957, où je citais de larges extraits des *Filles du feu* de Nerval...

J'étais heureux, ce soir-là, parce qu'on m'avait présenté en tant que lauréat du prix Interallié 1956. La parution du *Commandant Watrin* m'avait valu, en effet, un prix que m'enviaient certains de mes confrères, qui ne sont rentrés de captivité qu'à la fin de la guerre. La guerre de 1939-1945 m'avait marqué dans ma chair au point que mon retour à Chelles, en 1942, s'était fait douloureusement. Je souffrais de mauvaise conscience. Sans rien avoir à me reprocher, je m'en voulais d'avoir abandonné dans les sables de Poméranie mes camarades prisonniers. J'étais « coupable » d'avoir bénéficié d'une libération « anticipée » au titre de la Relève, après deux ans de captivité dans un Oflag.

Ma famille, désormais amputée de deux de ses membres, se réduisait à une peau de chagrin. Ma mère et ma grand-mère m'avaient quitté, la première en 1940 et la seconde en 1941, alors que j'étais encore prisonnier. Ces deux femmes m'avaient élevé seules, mon père ayant été mobilisé en 1914 et démobilisé en 1919, quand j'allais déjà à l'école. J'ai perdu mon père en 1930.

Contraint de vendre en 1942 la maison en meulière du 8, boulevard d'Alsace-Lorraine, je m'en fus, avec mon épouse Pierrette, au 13 de l'avenue André-Chénier, rejoignant dans un Panthéon qui - je m'empresse de le dire - restera imaginaire, un jeune poète auquel la Révolution n'avait pas fait de cadeau...

Pierrette, elle, me fit le plus beau cadeau qui m'ait été offert dans ma vie d'homme : mon fils Gilles, qui me comprend, que j'aime passionnément et qui saura peut-être prolonger plus tard le journal que j'ai tenu régulièrement depuis mon adolescence. Tout y est, même si c'est une folie, cette rage de tout raconter... Mon fils n'aura sans doute pas le courage d'accomplir jusqu'au bout la mission que je lui ai confiée, mais du moins aura-t-il la force d'entreprendre la publication de mes vingt-cinq cahiers, il me l'a promis.

Entre-temps, j'ai eu le prix Goncourt pour *Quand la mer se retire* (1963). Pierrette et moi nous sommes séparés. Je ne vois plus mes deux fils qu'une fois par semaine, le jeudi. Avec mes droits d'auteur, j'ai pu acquérir une maison à Champs-sur-Marne, où je reçois mes amis en compagnie de ma nouvelle épouse, Katia, une poétesse d'origine slave. Celle-ci semble s'entendre à merveille avec mes deux fils, Gilles et Olivier. Je me demande si leur bonne entente est faite pour durer, compte tenu du tempérament volcanique de Katia. L'avenir nous le dira... Dans l'immédiat, j'aime à m'isoler sous les combles de ma maison baptisée *Écoute s'il pleut*, où j'ai installé mon atelier de peintre. Je peins depuis toujours. Je peignais déjà avant d'écrire.

« *Sylvie, c'est l'incarnation d'une des provinces les mieux faites... Le Gazomètre, lui, c'est la civilisation industrielle qui menace Sylvie* », écrivais-je en 1957. Que dire vingt ans après, lorsque le drame s'est joué devant chez vous et que vous cherchez du réconfort dans la contemplation des arbres que la main de l'homme a épargnés – mais pour combien de temps encore ?





Bernard Clavel. (Photo Paris - Match)

1964

# Bernard Clavel

(1923-2010)



C'est à mon confrère Hervé Bazin et à notre ami commun le peintre Jean-Baptiste Fourt que je dois d'avoir pu me rapprocher de Paris en choisissant de m'installer à Chelles, rue Charles-Péguy, dans un appartement que j'occupe désormais avec mon épouse Andrée et nos trois fils, Roland, Gérard et Yves. Auparavant, Lyonnais d'adoption, je me cherchais, je me voulais poète et peintre, pour finalement devenir romancier. Originaire du Jura, j'avais exercé divers métiers, dont celui de pâtissier à Dole, pendant deux ans, chez un patron irascible. Dur apprentissage de la vie ! Cela m'aura forgé le caractère, faisant de moi un perpétuel révolté.



Je me suis essayé au journalisme. Car, pour pouvoir me consacrer exclusivement à l'écriture, j'étais écrivain la nuit et journaliste le jour. D'où le titre d'un de mes livres, d'inspiration autobiographique, *L'Ouvrier de la nuit* (1956).

Mes prises de position en faveur de l'objection de conscience, mes écrits teintés d'antimilitarisme découlent de mon expérience du maquis durant la guerre, lorsqu'il m'a fallu entendre les cris effrayants d'un homme que l'on torturait. Je me suis affirmé, par la suite, pacifiste et non-violent.

Le prix Goncourt qui m'a été attribué pour *Les Fruits de l'hiver* en 1968 n'a rien changé à mes habitudes, mis à part le fait que j'ai quitté votre ville quelques mois plus tard, en avril 1969, pour habiter Brunoy, dans l'Essonne. Mais, déjà en juillet 1970, j'ai retrouvé mon Jura natal en m'installant à Château-Chalon.





Pourtant, mes confrères Bazin et Lanoux ont fait en sorte que je me présente à l'académie Goncourt en 1971. Cela vous explique que j'aie acheté, la même année, un pied-à-terre à Paris, qui me facilite les séjours dans la capitale. Élu au couvert de Jean Giono, j'ai rejoint mes amis au restaurant Drouant. Leur joie aura été de courte durée, puisque j'ai dû démissionner en 1977 pour n'avoir plus à dénoncer les intrigues qui prospéraient en coulisses au moment de l'attribution du prix.

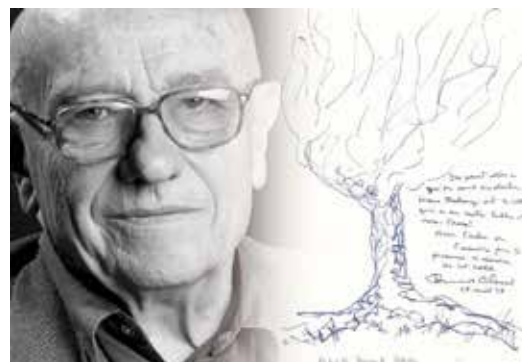
Alors je me suis fixé à Montréal, où je venais de rencontrer ma nouvelle compagne, Josette Pratte, une romancière québécoise. Cette fois, ma vie a radicalement changé, mon inspiration romanesque également, Josette me suggérant les thèmes que j'allais aborder, à partir de 1978, dans mes futurs romans.

Après le succès de *L'Espagnol* (1959), de *Malataverne* (1960) et du *Voyage du père* (1965), après *Les Colonnes du ciel*, cycle comprenant cinq volumes dont *La Saison des loups* (1976), retraçant un épisode de l'histoire de la Franche-Comté au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est donc *Le Royaume du Nord* qui voit le jour, une nouvelle fresque dont les personnages sont les héritiers directs des pionniers canadiens, une saga en six volumes que j'aurai achevée avec l'aide de nombreux Québécois qui m'auront guidé dans ma patrie d'adoption de 1977 à 1988.

Grand voyageur, je l'ai été. Bourlingueur, baroudeur, pourquoi pas ? Je reconnais volontiers être un déraciné. La preuve, j'ai déménagé plus d'une quarantaine de fois ! Mais c'est justement dans une vie en perpétuel mouvement, dans mes incessantes pérégrinations que j'ai puisé l'essentiel de mon inspiration. Et s'il est vrai que je suis un éternel insatisfait, cela ne m'a pas empêché de publier quelque quatre-vingt-dix ouvrages, dont près de quarante romans ou récits autobiographiques.

Josette, le plus impitoyable de mes critiques, m'oblige à récrire sept fois le même livre si mon manuscrit ne lui convient pas. Mais enfin c'est elle qui m'a encouragé à faire rééditer tous mes romans, y compris ceux qui s'étaient le moins vendus.\* D'ailleurs je ne vous cacherai pas qu'elle a publié sous le nom d'Adeline Rivard un livre d'entretiens, *Bernard Clavel, qui êtes-vous ?*, disponible en édition de poche.\*\*

Quant à mon épouse Andrée, elle avait dactylographié mes manuscrits jusqu'en 1975, chose dont elle me savait incapable, et c'est pourquoi je lui dois beaucoup, à elle aussi. Dans le fond, j'ai eu énormément de chance de les rencontrer toutes les deux : l'épouse qui m'a donné mes trois fils et celle avec qui j'espère finir mes jours – si elle veut bien rester à mes côtés, malgré les blessures que nous inflige l'existence.



\* Les deux premiers volumes des œuvres complètes de Bernard Clavel ont paru chez Omnibus en 2003. Cinq autres volumes paraîtront ensuite.

\*\* Aux Editions J'ai lu, 1985.



Cet ouvrage présente une histoire romancée de personnages venus à Chelles au cours du temps. Les faits cités sont véridiques et les images proviennent de collections privées pour la plupart. L'idée est de Christian Gamblin et l'écriture est de sa plume. L'auteur tient à remercier tout particulièrement :  
Joël Beucher pour la prémaquette,  
Annick et Étienne Desthuilliers pour le prêt d'illustrations et pour le temps consacré à la réalisation de cet ouvrage.

# LE LIVRE d'Or

...

*Les Chellois et leurs hôtes*



Mairie de Chelles  
Parc du Souvenir Émile Fouchard  
77500 Chelles  
[www.chelles.fr](http://www.chelles.fr)

